

juillet-août 2024

VILLE DE
TOURS

tours.fr

tours

magazine

n°237



Gloire à la Loire !

dossier p. 16

sommaire

juillet-août 24

04 vues d'ici

06 actualités

> Plan d'apaisement

10 action municipale

- > CCNT : une ambition nationale pour la danse contemporaine
- > Les citoyens, acteurs de la politique culturelle
- > Territoire Zéro Chômeur : les premiers salariés ont signé

14 décider ensemble

> Sanitas : 5 fresques choisies par le public

16 à la une

> Gloire à la Loire !



22 rencontre

> Lauryne Brankaer : anatomie d'une lutte

24 Tours demain

> Rue de Suède : un chantier modèle du plan d'apaisement

26 Tours émancipe

> Le foot « autrement » séduit énormément
> Caesarodunum : venez par légions !

28 vie de quartier

29 en bref

30 tribunes

Éditeur : Ville de Tours, 1-3 rue des Minimes, 37926 Tours Cedex 9, Tél. 02 47 21 60 00 - www.tours.fr - Directeur de la publication : Emmanuel Denis - Directrice de la communication : Virginie Tenain - Coordinatrice : Sandrine Dartois - Rédaction : Kamel Ayeb, Sandrine Dartois, Benoît Piraudeau. Pour joindre la rédaction : tours.magazine@ville-tours.fr - Maquette : Éloïse Douillard - Mise en page : Page Publique - Infographie p. 13 : Alexandre Saint-Pol - Couverture : © François Lafite - Imprimerie : Vincent Imprimeries - Imprimé sur papier recyclé satin PEFC 100 %. Distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville par Adrexo. Dépôt légal : 2^e trimestre 2024 - Tirage : 86 000 exemplaires - N° ISSN : 1244-6122. Disponible en version numérique sur www.tours.fr. Disponible à la Mairie de Tours et dans les mairies annexes. La Ville de Tours fait appel à un prestataire pour assurer la bonne distribution du magazine auprès de l'ensemble des habitants.

Retrouvez toute l'information sur tours.fr et sur les réseaux sociaux de la Ville de Tours.



L'édito d'Emmanuel Denis

maire de Tours



“

La Loire est bien plus qu'un simple cours d'eau ; elle est le cœur battant de notre région, un lieu de vie, de détente et de découverte.

Chères Tourangelles, chers Tourangeaux,

Alors que l'été s'installe sur notre belle ville, le dossier spécial de ce numéro de juillet-août est consacré à la Loire, ce majestueux fleuve qui façonne nos paysages et notre rapport au vivant. La Loire est bien plus qu'un simple cours d'eau ; elle est le cœur battant de notre région, un lieu de vie, de détente et de découverte qui nous place sur la carte des hauts lieux du tourisme français autant que des espaces naturels de renommée mondiale.

Cet été, je vous invite à redécouvrir ses rives, à profiter des nombreuses activités nautiques, des promenades bucoliques et des événements culturels organisés sur ses berges.

Que vous soyez passionnés de nature, d'histoire ou simplement en quête de moments de convivialité, la Loire a tant à offrir. Dans le cadre de la nouvelle mouture de Tours sur Loire, qui irrigue l'ensemble de nos quartiers, profitons des nombreuses manifestations culturelles et sportives qui rythmeront la saison.

Que ce soit lors des concerts en plein air, des expositions d'art, des marchés locaux ou des festivals, chaque événement est une opportunité de

se retrouver. Les espaces verts, les parcs et les rives de la Loire vous attendent pour des moments de détente et de partage en famille ou entre amis.

À l'heure où j'écris ces lignes, je ne connais pas le résultat des élections législatives dans notre ville et dans notre pays. La dissolution brutale de l'Assemblée nationale a sonné comme une déflagration dans notre société démocratique, en créant les conditions d'une campagne législative particulièrement violente et clivante entre les citoyens que nous sommes toutes et tous.

En tant que maire de Tours, mon devoir et ma responsabilité sont de veiller à ce que notre ville conserve son unité, son attachement aux valeurs communes de la République : Liberté, Égalité, Fraternité. Notre ville a toujours été un exemple de diversité, d'inclusion et d'hospitalité, et il est essentiel de continuer à cultiver ce sens du vivre ensemble que nous avons forgé ensemble.

Bel été à toutes et à tous,

*Bien sincèrement
Emmanuel DENIS*

À l'heure où nous imprimons ce magazine, les résultats des élections législatives ne sont pas encore connus. Par conséquent, l'édito et les tribunes en pages 30 et 31 ne tiennent pas compte du contexte politique.

**vous avez
des questions ?**

Écrivez-nous à l'adresse suivante :
courrier.vdt@ville-tours.fr



© Ville de Tours - F. Laiffe

Un défilé aux couleurs de l'arc-en-ciel

Plus de 4 000 personnes ont défilé dans les rues de Tours, samedi 15 juin, pour la 18^e Marche des Fiertés, qui est venue clôturer une semaine d'animations, conférences et tables rondes organisées par le centre LGBTI Touraine.

L'arbre au cœur de la Fête de la biodiversité

Les ateliers, jeux, quiz et animations sensorielles proposés lors de la Fête de la biodiversité ont remporté un large succès le 1^{er} juin au Jardin botanique. Adultes et enfants ont pu expérimenter, découvrir et apprendre de nouvelles techniques, comme la greffe d'agrumes rustiques, expliquée par les agents de la Direction du patrimoine végétal et de la biodiversité de la Ville de Tours.



© Ville de Tours - F. Laiffe

Les emplois du forum

Tou(r)s pour l'emploi



2 000 offres d'emploi sur un plateau

Le 6 juin dernier, plus de 2 000 offres d'emploi et d'alternance étaient proposées lors de la 10^e édition du forum « Tou(r)s pour l'Emploi », organisé par la Ville de Tours, la Mission locale de Touraine et France Travail, avec le soutien financier de la Région Centre-Val de Loire. Étudiants, apprentis et demandeurs d'emploi ont pu rencontrer des experts en orientation et en évolution professionnelle, profiter des ateliers de coaching et bénéficier de précieux conseils pour la rédaction de leur CV.

© Ville de Tours - F. Laiffe



© G.Gilèze

Le Touraine Basket Club à l'honneur !

Alors que l'équipe première du Touraine Basket Club a gagné son ticket pour évoluer en N2 l'année prochaine, l'équipe masculine des U15 est championne de France 2024 ! Les performances des équipes et de leurs entraîneurs ont été saluées lors d'une réception à l'Hôtel de Ville le 7 juin dernier.

Le Chœur de l'Opéra chante pour les tout-petits

Le mois dernier, le Chœur de l'Opéra est parti à la rencontre des structures « Petite Enfance » et écoles maternelles de la Ville de Tours. L'inauguration de cette tournée pour les tout-petits a débuté au Centre de Vie du Sanitas (photo ci-contre). Celle-ci aura permis de sensibiliser à la musique près de 1 300 enfants et professionnels confondus.



© Ville de Tours - M. Trehin



© Sophie Mourrat

La friche du Hallebardier aux couleurs de Tours sur Loire

Samedi 22 juin, la guinguette du Hallebardier a ouvert ses portes pour tout l'été. Elle s'inscrit, avec le site de la Rotonde, dans une programmation sportive, sociale et culturelle appelée Un Été au Sanitas dont vous trouverez le détail dans l'agenda encarté dans ce numéro.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

« Tourpluches » : pour valoriser vos restes alimentaires



Lola et Lilou devant la Tourpluches des Prébendes.

© Ville de Tours - S. Darrois

Depuis le 1^{er} janvier, le tri des déchets verts et alimentaires concerne tous les particuliers. Comment faire quand on habite en immeuble ? Outre la solution des composteurs partagés, l'association Zéro Déchet Touraine a imaginé la « Tourpluches » : un précomposteur autogéré. Les utilisateurs reçoivent un seau pour leurs biodéchets qu'ils déposent, une fois plein, dans la « Tourpluches ». L'association passe tous les 15 jours récupérer le contenu pour le déposer sur la plateforme de compostage à l'île Aucard. Contrepartie : les bénéficiaires doivent verser une contribution (10 €/an) et s'engager à 2 h de bénévolat chaque année. L'association Zéro Déchet Touraine les accompagne et apporte son expertise. Les deux premiers précomposteurs sont implantés dans les jardins Velpeau et Prébendes.

 retrouvez le composteur partagé le plus proche de chez vous : zerodechettouraine.org



© Ville de Tours - F. Lafite

LOGEMENT

Résidence Molière : un habitat inclusif et du mobilier surcyclé

L'inauguration, le 14 juin dernier, marque la conclusion d'un long processus engagé dès 2015 par le rachat de l'immeuble par Ligéris, qui a investi 5,2 M€ pour aménager un bâtiment basse consommation. Le cabinet d'architectes Atelier RVL (Tours) a fait édifier un étage supplémentaire et aménager 27 logements, des espaces communs et un local professionnel. L'ensemble proposera dès la rentrée des logements pour les étudiants et héberge déjà de jeunes adultes autistes Asperger de l'association Alva. Ligéris a fait appel à l'association Valesens pour meubler les appartements étudiants avec du mobilier de réemploi dans le style des années 50 (100 000 €) avec une équipe de designers et du personnel en insertion. L'opération a permis d'éviter le rejet de 25 t équivalent CO₂, l'utilisation de 11 t de matières vierges et le rejet de 5 t de déchets.

 ligeris.com

PUBLICATION

La ville change, votre Tours Magazine aussi

Dès septembre, la société Milee, qui assurait jusque-là la diffusion du Tours Magazine (et son agenda encarté) dans votre boîte aux lettres, cessera cette activité. Vous pourrez retrouver votre magazine dans les lieux et équipements publics près de chez vous : mairies, bibliothèques, lieux culturels et sportifs, CCAS... ainsi qu'à l'office de tourisme. Pour vous faciliter l'accès à l'information municipale, ce réseau de points de dépôt s'étoffera dans les semaines à venir (consultez la carte sur tours.fr).


Inscrivez-vous dès maintenant à la newsletter pour recevoir chaque mois en avant-première la version numérique du magazine.



FESTIVITÉS

14 juillet : quartier de l'Europe et à la Gloriette

La Ville de Tours décline les festivités autour de deux soirées. Samedi 13 juillet, rendez-vous sur l'espace vert de l'allée Andy-Warhol (quartier de l'Europe) à partir de 18 h avec un DJ set jusqu'à minuit (restauration et bar sur place). Dimanche 14 juillet, en partenariat avec la Ville de La Riche, rendez-vous à partir de 19 h dans la plaine de la Gloriette avec une animation DJ set jusqu'à minuit et l'un des plus grands spectacles de drones de France avec plus de 400 drones (restauration et bar sur place). Si l'équipe de France accède à la finale de l'Euro de football ce jour-là, une fan zone sera aménagée à la Gloriette et un écran géant diffusera le match à 21 h avant le spectacle de drones.

 tours.fr

ÉCONOMIE COLLABORATIVE

Halle Saint-Sauveur : le premier établi posé



© Ville de Tours - M. Trehin

Vendredi 7 juin, sur la friche de l'ancienne entreprise Gaury, au 244 rue Auguste-Chevallier, les partenaires ont posé le premier établi dans la future manufacture d'artisans de 2 000 m² qui facilitera la réimplantation d'une production artisanale et associative collaborative et solidaire avec des machines, des services et des formations. En fin d'année, l'espace sera occupé par un tiers-lieu de production et de compétences avec Make ICI, le Fablab de Tours La Fun et l'association Métamorf. Cette première opération est portée par la SCI Tours Développement, filiale de Ligéris (présidée par Marie Quinton en photo) et de la Banque des Territoires. La Ville (en photo Emmanuel Denis et Cathy Savourey) prévoit un plus vaste programme d'ici 2028 sur cette friche Saint-Sauveur de 22 000 m² avec une centaine de logements, une résidence étudiante, un centre de santé, 2 000 m² de bureaux, un hôtel, un restaurant et des commerces de proximité.



TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Des solutions en réflexion dans le quartier Sanitas/Rotonde



© Ville de Tours - F. Lafite

Jeudi 23 mai, une réunion sur la tranquillité publique a réuni une soixantaine d'habitants autour de représentants de la Police municipale, la Police nationale, des associations et régie de quartier au centre social Pluriel(le)s. Autour d'ateliers thématiques, chacun a pu s'exprimer au sujet des problèmes récurrents du quotidien, tels que la circulation, les incivilités ou la propreté, avec l'objectif de présenter des axes d'amélioration lors de la prochaine réunion fixée au 12 novembre 2024.

MOBILITÉS

Un atelier ludique pour tout comprendre

Le Syndicat des Mobilités (SMT) organise, dans le cadre de son Plan de Mobilité, deux ateliers jeudi 11 juillet et mardi 10 septembre de 18 h 30 à 20 h 30 aux Beaumonts (28 rue du Capitaine-Pougnon). Ils sont accessibles à tous gratuitement sur inscription sur le site smt-touraine.fr. Inspirée de la Fresque du Climat, la Fresque de la Mobilité est un atelier ludique et collaboratif pour comprendre les enjeux environnementaux de nos mobilités. Les ateliers permettent de savoir comment adopter une mobilité plus sobre, reconstituent le panorama de la mobilité en France et explorent, par le jeu de rôles, les leviers d'action pour réduire l'empreinte carbone de la mobilité et amorcer sa transition.

 Inscription obligatoire sur smt-touraine.fr

Une offre de transports en commun accessible à tous

Gratuité pour les 5-10 ans

À compter du 1^{er} août, les enfants de moins de 11 ans voyagent gratuitement sur le réseau Fil Bleu. Les 5-10 ans, qui devaient auparavant déboursier 12 €/mois pour le Pass 5-10, pourront désormais l'obtenir gratuitement car il reste obligatoire pour voyager sur le réseau. Rendez-vous en agence Fil Bleu rue Charles Gille si vous ne l'avez pas. Les abonnés actuels bénéficieront automatiquement de la gratuité sans démarche de leur part. Plus de 16 000 enfants sont concernés et les familles sont incitées à utiliser les transports en commun pour leurs déplacements.

Tarifs gelés pour les étudiants et les moins de 26 ans

Le tarif jeune Fil Bleu (23 €/mois) n'augmentera pas cette année et les abonnés continueront de bénéficier de 2 mois gratuits en cas d'abonnement annuel (230 €/an). En 2019, lorsque le tarif était passé de 27,30 € à 23 €, le nombre d'abonnés avait progressé de plus de 10 %. Attention, selon vos revenus, vous pouvez bénéficier d'un tarif solidaire plus avantageux (lire ci-dessous).

Une gamme tarifaire solidaire

Un troisième seuil est ajouté pour les bénéficiaires des minima sociaux dès le 1^{er} août : pour les foyers dont le Quotient Familial (QF) est compris entre 551 € et 700 €/mois, l'abonnement Fil Bleu est à 23 €/mois. Ce tarif est abaissé à 11,50 €, voire 5,75 € selon le montant de la participation obligatoire de l'employeur. Les deux autres tranches de la gamme tarifaire solidaire : abonnement à 9,90 €/mois pour un QF inférieur ou égal à 350 € et à 19,90 €/mois pour un QF compris entre 351 et 550 €.

filbleu.fr



Un plan de circulation adapté aux usages

Avenue Pont-Cher : retour à 2 voies de circulation dans le sens sud-nord

Avec la finalisation du programme autour des écoles CEFIM et Brassart, les entreprises vont libérer leur base de chantier qui occupait une voie de circulation sur l'avenue Pont-Cher. À la fin du mois de juillet, la seconde voie dans le sens sud-nord sera de nouveau ouverte à la circulation.

Les nouvelles « Rues des enfants » devant les écoles Mirabeau, Francis-Poulenc et Charles-Péguy

Après la sécurisation des abords de l'école Mirabeau début juillet, à l'angle des rues Mirabeau et François-Clouet, les travaux de réaménagement de voirie autour des écoles ont été lancés pour l'été. L'école Francis-Poulenc profitera de la création d'un parvis surélevé rue du Petit-Pré (fermée pour travaux du 10 au 25 juillet). Le stationnement sur la partie nord de la rue changera de côté pour l'aménagement d'un double sens cyclable. À l'école élémentaire Charles-Péguy, les travaux dureront un mois à partir du 15 juillet rue Bréguet, dont le croisement avec la rue Gaumont sera lui aussi mis en « plateau » pour sécuriser les traversées piétonnes. Deux barrières seront mises en place pour fermer la rue aux voitures à l'entrée et à la sortie des classes, dès la rentrée prochaine. Deux places PMR seront aménagées. Un peu plus haut, dans la rue Bréguet, au niveau de l'école maternelle Charles-Péguy, une nouvelle traversée piétonne sera l'occasion de créer une troisième place PMR.



Le long de l'avenue Pont-Cher, aux 2 Lions.

© Cyril Chigot

Vélival : des chantiers qui avancent pour plus de sécurité

L'abri vélos de la gare s'agrandit

Le Syndicat des Mobilités de Touraine (SMT) a augmenté, au tout début du mois de juillet, la capacité d'accueil de 120 à 192 places en ajoutant des racks à vélos sur deux étages. Le SMT a également installé une station de réparation ainsi qu'un compresseur électrique pour le gonflage. 15 parcs à vélos sécurisés sont ouverts le long de la ligne de tramway et des arrêts de bus. Ils sont accessibles 24 h/24 aux abonnés (15 €/an, gratuit pour les abonnés Fil Bleu). L'automne prochain, un titre de 24 h (1 €) sera vendu sur smartphone pour vous permettre d'accéder occasionnellement aux parcs vélos. Attention, ce titre n'est pas un titre de transport bus et tram, vous devez acheter un ticket pour emprunter le réseau.

smt-touraine.fr

La Tranchée en travaux du 8 juillet au 30 août

L'intervention pour aménager le tracé des itinéraires cyclables n°1, 2 et 10 se déroulera par tranches de travaux sur 100 m de longueur. Les sections de chantier seront fermées à la circulation (suivez les déviations). Les accès aux commerces (ils restent ouverts), aux riverains, les cheminements piétons et vélos sont maintenus. La circulation du tramway n'est pas impactée. Les

Comment rejoindre la place Jean Jaurès en voiture ?

- Traversée du mail Béranger réservée aux piétons, cyclistes, bus et véhicules de secours
- Trajet depuis l'ouest et le pont Napoléon
- Trajet depuis l'est et le pont Mirabeau
- Trajet par la rue Marceau



lignes de bus Fil Bleu n°10 et 14 seront adaptées. Anticipez vos déplacements.

Une nouvelle piste aux 2 Lions

Avec la livraison des écoles supérieures CEFIM, Brassart, de la résidence étudiante et du jardin public Monique Wittig en cœur d'îlot, la partie du quartier des 2 Lions située le long de l'avenue Pont-Cher a fortement changé. Pour faciliter les mobilités actives, un trottoir planté et une piste cyclable ont été aménagés. Il s'agit de l'itinéraire n°10 de Vélival (La Membrolle-sur-Choisille/Joué-lès-Tours sur 19 km) avec des pistes unidirectionnelles jusqu'à l'intersection avec le tramway puis bidirectionnelles pour rejoindre l'aménagement existant du Petit-Cher.

Des travaux rue George-Sand, à Tours nord et rue Constantine

La piste cyclable bidirectionnelle va ouvrir sur la rue Marceau et dans la partie centrale du mail Béranger. L'aménagement de la continuité cyclable se poursuit rue George-Sand et s'articule avec le plan de circulation pour créer une Vélorue. Des déviations sont mises en place durant les travaux avec, à terme, une suppression définitive du stationnement entre le boulevard Béranger et la rue d'Entraigues. À la fin du mois de juillet, le chantier va débuter au niveau des giratoires des Compagnons d'Emmaüs et Jean Rostand ainsi que sur l'avenue Maginot pour créer une piste bidirectionnelle le long de la base aérienne. De même, les aménagements se poursuivent en hypercentre avec la rue de Constantine à compter de la fin du mois d'août. Retrouvez sur la carte les conseils pour rejoindre la place Jean-Jaurès en voiture.

infos : contact-velival@tours-metropole.fr - WhatsApp 07 87 82 14 85 - tours-metropole.fr



Les futurs aménagements cyclables place de la Tranchée.

© AEL Agence

Des espaces publics où il fait bon vivre

Un îlot de verdure place Colonel Arnaud-Beltrame

Elle était très minérale, cette place, dénommée en 2019 en hommage à l'officier de gendarmerie victime, un an plus tôt, du terrorisme. Tellement étouffante lors des étés caniculaires que les piétons ne s'y attardaient pas. Grâce aux interventions des équipes de jardiniers depuis 2023, ici mais également juste en face, sur la place Pilorget, le secteur a totalement changé de physionomie. Dans le cadre du schéma directeur vert de Tours Métropole et de la Ville de Tours, une dizaine d'arbres et 400 arbustes ont été plantés et des bancs installés à l'ombre. La surface végétalisée est passée de 5 à 30 %, abaissant considérablement la température au sol. Ce qui fait dire à Emmanuel Denis, présent aux côtés des élus municipaux et métropolitains sur la place le 12 juin, l'importance de la végétalisation pour contrer les îlots de chaleur. Un arbre mature évapore en effet jusqu'à 450 litres d'eau par jour, indique l'Ademe, soit l'équivalent de 5 climatiseurs fonctionnant pendant 20 h.



© Ville de Tours - F. Laffite

CCNT : Derrière le projet de nouveau CCNT, des partenaires souçlés (de gauche à droite) : Camille D'Angelo, directrice adjointe du CCNT, Thomas Lebrun, directeur du CCNT, Emmanuel Denis, maire de Tours, Cédric de Oliveira, vice-président de Tours Métropole délégué aux équipements culturels, Delphine Benassy, vice-présidente de la Région déléguée à la culture et Christophe Dupin, adjoint au maire délégué à la culture et aux droits culturels.



CULTURE

CCNT : une ambition nationale pour la danse contemporaine

Un nouveau centre chorégraphique verra bien le jour à Tours aux Beaumonts. Le projet initial, stoppé par le maire en 2022 en raison d'une envolée des coûts, a été revu par l'ensemble des partenaires. Entre raison et passion, tout est désormais à l'équilibre.

Que la danse, associée volontiers à la légèreté des corps en mouvement, se rapporte à un projet plombant durablement les finances locales, eût été malheureux. Pour le maire de Tours Emmanuel Denis, c'est ce qui se dessinait clairement lorsqu'il a pris la décision de stopper le projet de création d'un grand centre chorégraphique très attendu aux Beaumonts et mûri depuis 2016 : « *Ma responsabilité vis-à-vis des habitants est que chaque euro investi soit bien dépensé. À quoi bon un bel équipement si derrière, parce qu'il a été surdimensionné, avec des coûts de fonctionnement trop importants, celui-ci est voué à périlcliter ?* » Pour rappel, poursuit-il, « *le projet, au départ, c'était 23 M€ ; celui que nous proposons, retravaillé avec l'ensemble de nos partenaires, permet de réaliser une économie de 30 %. Cela représente 6 M€, soit la rénovation thermique de trois écoles. C'est considérable. Moins volumineux, le nouveau CCNT n'en sera pas moins fonctionnel pour ses équipes artistiques et techniques, ni moins ambitieux, avec toujours la présence d'un studio annexe dévolu aux scolaires et aux résidences d'artistes.* »

Dans un bâtiment de 16 m de hauteur (ramené à 10 m à présent), la grande salle disposait à l'origine de 400 places ; elle en perd la moitié. Si, de fait, l'équipement sera moins énergivore et plus écologique (matériaux biosourcés et recyclables), « *une réflexion est déjà engagée pour garantir aux futurs spectacles de grande jauge de trouver leur place dans la programmation de lieux culturels métropolitains existants tels le théâtre Olympia, la Pléiade, le Palais des congrès, ou encore l'espace Malraux.* »

Le mouvement parfait

Les missions du CCNT (création, diffusion, production, accueil de compagnies invitées, éducation artistique et culturelle) seront remplies dans de bien meilleures conditions qu'actuellement rue du Sergent Leclerc, excentré et mal desservi, étriqué et obsolète. C'est là l'essentiel objectif.

Si quelqu'un sait ce qu'implique la recherche du point d'équilibre, c'est Thomas Lebrun, directeur et chorégraphe du CCNT. Sa posture toujours constructive a contribué à ce que rien ne s'écroule. Depuis dix ans, il accompagne ce grand mouvement vers l'ex-quartier des casernes à l'angle des rues Richet et Walvein, des Beaumont, du futur groupe scolaire Maryse-Bastie et du futur arrêt de la ligne 2 du tram. Le mandat du chorégraphe prend fin décembre 2026. La Ville et ses partenaires appuient, à titre exceptionnel, sa reconduction pour accompagner le lancement de ce nouvel équipement. Cette élégance lui offrirait le plaisir d'un dernier geste : remettre lui-même les clés à son successeur et clore le très long ballet des réunions techniques et financières auxquelles, depuis dix ans il est toujours associé : « *Rien n'est fait pour l'heure, dit-il, et quoi qu'il en soit, c'est l'effort de toute une équipe que cette réalisation récompensera. J'espère pouvoir vous donner rendez-vous dans trois ans pour la pose de la première pierre.* »

L'inauguration en 2029 d'un tel équipement en France fait déjà figure d'exception dans le paysage culturel français. Ce projet-ci fut suffisamment « fort » pour être défendu à l'unanimité. « *Sur les 17,7 M€ finalement engagés, 72 % sont financés par l'État, la Région et la Métropole, précise le maire, convaincu, à l'instar du vice-président de Tours Métropole, Cédric de Oliveira, délégué aux équipements culturels, qu'en des temps tristement guerriers, « la culture est encore le seul motif valable de se battre », et a minima de se contorsionner pour que la danse survive. L'équipe du CCNT, toujours motivée, demeure en embuscade, toujours prête à faire d'un chemin tortueux le prétexte d'un parcours chorégraphié résolument vivant.*

Les citoyens acteurs de la politique culturelle

Après un an d'expérimentation, le Comité citoyen pour la culture à Tours (CCCT) dresse un premier bilan sur la qualité et l'impact du dialogue entre simples citoyens et établissements culturels municipaux. Objectif : améliorer la qualité du service et élargir l'offre selon les besoins exprimés.

Lancé fin 2022, le Comité Citoyen pour la Culture à Tours (CCCT) a réuni une quarantaine de personnes. Celles-ci, tirées au sort sur listes électorales, ont accepté d'embarquer pour une « traversée » d'un an à bord de la Direction des affaires culturelles. Ainsi, de visites guidées des établissements municipaux en ateliers de réflexion, des points de vue extérieurs ont porté sur la manière dont la culture pourrait élargir son public et la rendre aussi familière et essentielle qu'un commerce de proximité. « Nous voulions avec Christine Blet, adjointe au maire déléguée à l'éducation populaire, partager les coulisses d'une politique culturelle municipale, expliquer comment se prend une décision politique, faire connaître de l'intérieur les établissements culturels, mieux cerner le rapport entre les élus, les établissements, les agents et les habitants dans la poursuite d'objectifs politiques, précise Christophe Dupin, adjoint au maire délégué à la culture et aux droits culturels. Nous voulions que toutes et tous vivent une expérience citoyenne intégrée à la vie de la cité et, par ailleurs, bénéficient d'une approche sensible de la culture en assistant à des spectacles, des répétitions ou expositions. »

Retours d'expérience

De l'aveu d'un citoyen embarqué dans l'expérience, le CCCT, même s'il n'est que consultatif, devient très intéressant quand il « aborde des sujets très concrets et que l'échange finit par produire un résultat tangible ». L'apparition en mai 2024 de l'agenda *Tours Intense !* encarté dans *Tours Magazine* a ainsi été très bien accueillie, il constituait une réponse rapide à

Être membre du Comité citoyen, c'est :

- Donner un avis consultatif et participer à la co-construction de la politique culturelle.
- Vivre une expérience citoyenne et échanger, avec des professionnels, sur la politique culturelle au cours de 5 à 6 ateliers par an.
- Accéder à l'envers du décor des établissements culturels.



© Ville de Tours - F. Lofite

Le Comité vise à mobiliser des habitantes et habitants de la ville pour contribuer à une analyse partagée de la place de la culture à Tours et à nourrir la réflexion sur la politique culturelle menée par la collectivité.

Christophe Dupin, adjoint au maire délégué à la culture et aux droits culturels

l'une des premières préconisations du Comité : retrouver facilement toute l'offre culturelle de la ville d'un mois sur l'autre. Dans la foulée, « une carte interactive des lieux de culture à Tours, avec affichage de la programmation, reste d'actualité et serait une belle idée à transformer », commente un autre. Lors des visites proposées (Bibliothèque centrale, médiathèque, tour Charlemagne, musée des Beaux-Arts, Archives, Grand Théâtre), « il y avait, poursuit-il, une sorte d'émulation qui s'est créée entre nous. Les représentants des médiathèques étaient même animés du même état d'esprit, ils réagissaient à nos suggestions, rappelaient l'historique d'anciennes tentatives et les obstacles rencontrés. » Pour les plus motivés de ses membres présents, le CCCT leur sera encore ouvert pour une nouvelle session à partir du 16 octobre, jour de la rentrée culturelle. Ils se verront rejoints par de nouveaux membres tirés au sort et auxquels, annonce Christophe Dupin, « nous leur proposerons des missions d'expertise citoyenne les plus concrètes et ciblées possible. »

Cette expérience unique en France s'est avérée passionnante. Ce rapport, rédigé avec grande précision par *Ligere*, opérateur culturel tourangeau, devrait enfin profiter aux professionnels de la culture, citoyens, élus que les enjeux de la place de la culture posent dans notre société. *Le premier rapport sur le CCCT est consultable sur : www.tours.fr/page-portal-tours-decidons-ensemble/tours-decidons-ensemble/autres-instances-citoyennes/*





Christine, Monica, Parfait, Harry et Juan, 5 nouveaux salariés de Co'Hop en formation en juin au Champ-Girault. Ils sont entourés par Nadège Prieur (à g.), chargée de mission Territoire Zéro Chômeur à la Ville et Thierry Lecomte (à dr.), adjoint au maire.

EMPLOI

Territoire Zéro Chômeur : les premiers salariés ont signé

L'expérimentation tourangelle sur le secteur Sanitas-Velpeau franchit une étape supplémentaire avec la création de Co'Hop, une entreprise à but d'emploi le 1^{er} juillet. Les premiers salariés viennent de signer leur contrat, d'autres vont les rejoindre.

L'entreprise à but d'emploi (EBE) Co'hop s'organise autour de 4 unités de production : une recyclerie de jouets et d'articles de sport, du maraîchage urbain, une offre de vélotaxi et de services aux particuliers et entreprises. Dans un premier temps, 15 emplois équivalents temps plein (ETP) – soit 15 à 18 salariés à temps plein ou temps partiel – ont signé leur CDI (parfois le premier de leur vie) avant une montée en puissance jusqu'à 120 ETP dans les 5 ans.

« L'idée, c'est que les salariés aient la main sur les modes de production pour générer de l'utilité sociale pour le quartier et pour eux-mêmes, rappelle Thierry Lecomte, adjoint délégué à l'emploi, à l'insertion et à la formation professionnelle. C'est ça, le challenge. L'EBE servira à lever tous les obstacles à l'insertion dans le monde du travail. » Le président de l'association de soutien à Co'Hop, Malik Diouf, cadre dans le médicosocial ne dit rien de moins : « Les salaires sont financés pour ces personnes qui pendant longtemps, ont été très éloignées du monde du travail, donc d'une certaine réalité sociale. Elles ont un parcours sans qualification, mais ont pourtant développé des compétences, des savoir-faire qui seront mobilisés pour bâtir un CV et même exprimer une volonté professionnelle. On est dans un système très solidaire, qui permet de porter, d'accompagner et de construire une certaine autonomie pour s'insérer, s'engager dans des formations... »

Les salariés sur le terrain cet été

Les bénéficiaires sont totalement ou partiellement privés d'emploi depuis au moins un an et habitent depuis au moins 6 mois sur une partie du Sanitas et de Velpeau (retrouvez le périmètre précis sur tours.fr). L'EBE est une structure de l'économie sociale et solidaire à but non lucratif : elle recherche la pérennité économique de la structure lui permettant de poursuivre sa mission de production d'emplois. Lorsque l'activité permet de dégager des bénéfices, ceux-ci sont réinvestis dans l'objet de l'entreprise. Le siège de Co'Hop est situé rue Louis-Mirault dans des anciens locaux du personnel cheminot. Les salariés seront visibles dès l'été au Sanitas pour des opérations de végétalisation et des formations autour du vélotaxi. L'expérimentation Territoire Zéro Chômeur Longue Durée repose sur trois piliers : « personne n'est inemployable » lorsque l'emploi est adapté aux capacités et aux compétences des personnes ; « ce n'est pas le travail qui manque » car de nombreux travaux utiles restent à réaliser lorsque la rentabilité marchande n'est pas le seul critère ; « ce n'est pas l'argent qui manque » car la privation d'emploi durable coûte plus cher à la collectivité que la création d'emplois nécessaires pour faire de l'emploi un droit.

tourszerochomeur@gmail.com

Mettre la stratégie numérique au service du climat

La Ville de Tours et la Métropole entendent faire converger transition numérique et transition écologique au travers de la stratégie numérique responsable 2024/2026 pensée autour de 3 piliers.



Pour préserver nos ressources

Déployer la télérelève des compteurs d'eau, la télégestion de l'éclairage public...

Mettre en place des capteurs et l'intelligence artificielle pour contrôler la ressource en eau sur le Cher...



Mettre le numérique au service des politiques de transition écologique

Sensibiliser et former à large échelle

Cartographier l'offre de formation au numérique responsable sur le territoire

Animer et construire des partenariats

Faire émerger une filière locale du numérique responsable (réparation, reconditionnement, réemploi).



Réduire l'empreinte écologique de l'administration

Tendre vers une gestion plus vertueuse des équipements numériques

Allonger le cycle de vie des matériels

Déconnecter et supprimer les applications métiers obsolètes

Engager l'écoconception des services numériques et promouvoir l'achat responsable

Privilégier les fournisseurs vertueux dans les achats publics

Évaluer les projets numériques à l'aune de leur impact environnemental.

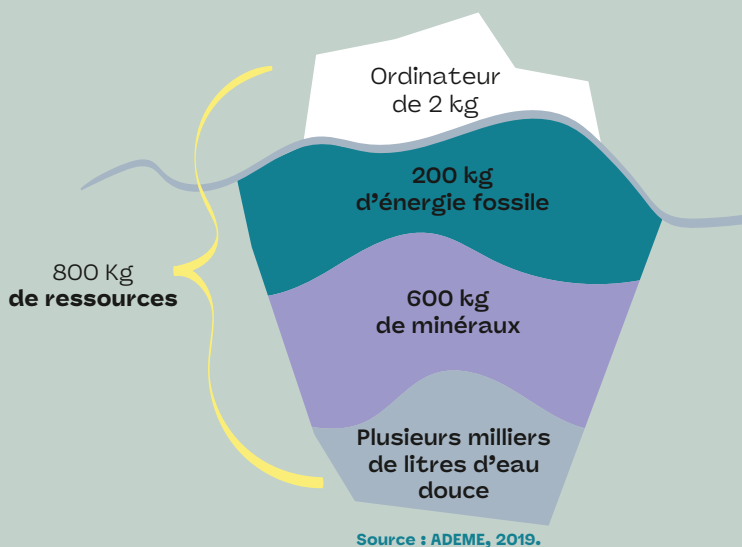
Le saviez-vous ?

2,5 %

c'est l'empreinte carbone du numérique aujourd'hui

cette empreinte augmentera

de + 45 % d'ici 2030
si rien n'est fait

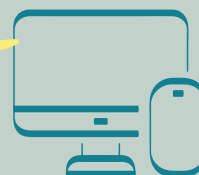


Le numérique à la Ville de Tours et à la Métropole

c'est une Direction commune des Systèmes d'Information (DSI) avec des moyens et des équipements mutualisés depuis 2014

Durée de vie d'un ordinateur fixe : 6 ans

d'un ordinateur portable : 5 ans



d'un téléphone mobile : 2,5 ans

2 318 ordinateurs dont 44 % de portables et 113 photocopieurs (hors écoles)

1 550 téléphones mobiles

589 smartphones et téléphones remis vers des filières de seconde main après leur sortie de l'inventaire depuis 2022

Source : DSI, 2022.

BUDGET PARTICIPATIF

Sanitas : 5 fresques choisies par le public

Elles seront réalisées sur plusieurs immeubles du quartier par des artistes du collectif Blumonday, lauréat du premier Budget participatif de la Ville de Tours en 2022, pour rendre le streetart accessible à toutes et tous.

Un mois après le lancement des votes, les Tourangelles et les Tourangeaux ont choisi les 5 fresques monumentales qui animeront le quartier du Sanitas. Elles seront réalisées prochainement selon les conditions météorologiques : la façade de l'école Michelet par Paf le Piaf, celle de la piscine Gilbert Bozon par Gil KD, le pignon de l'immeuble situé au 10 avenue Charles de Gaulle par Koye (lire aussi encadré) et Enora, le passage sous le bâtiment entre l'allée de Luynes et le boulevard Charles de Gaulle par Monsieur Plume et la Galerie Neuve par Deux Mètres.

Un parcours artistique

Les lieux n'ont pas été choisis au hasard car ils constituent à la fois des repères dans le quartier pour les habitantes et les habitants et composent un véritable parcours artistique à ciel ouvert. Le collectif de « streetartistes » Blumonday (lire à ce sujet Tours Mag n°223) avait souhaité associer la population dans la construction du projet. 1 327 votes ont été enregistrés à la fin de la période, le 10 juin, avec



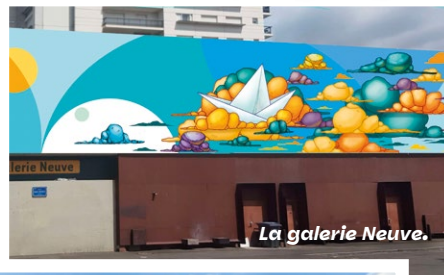
La piscine Gilbert Bozon.



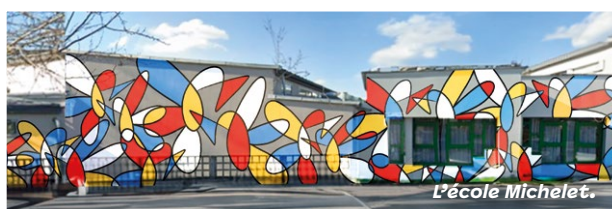
Le pignon du 10 avenue Charles de Gaulle.



Le passage de Luynes.



La galerie Neuve.



L'école Michelet.

© Blumonday

presque autant de votes électroniques que par bulletins. La réalisation est financée dans le cadre du premier Budget participatif de la Ville de Tours qui prévoit deux phases de réalisation : une première phase cette année au Sanitas pour un montant de 40 000 € et une seconde phase à venir pour 20 000 €.

La Ville de Tours souhaite donner plus de place au streetart en ouvrant des murs et des façades aux artistes comme ce fut le cas sur l'îlot Vinci, près de la gare, passage du Pèlerin, au pied de la tour Charlemagne ou rue Lavoisier avec la Clinique du Street-Art.

blumonday.org

La fresque du haut de la Tranchée

Le streetartiste Koye a exécuté, à partir d'une création de la Direction de la communication de la Ville de Tours, une fresque monumentale sur la façade de l'ancienne mairie du quartier Saint-Symphorien, dans l'attente des futurs aménagements urbains sur le haut de la Tranchée. Il a matérialisé la localisation du futur café restaurant, du belvédère, de l'entrée de l'école Victor-Hugo, la maison de la démocratie permanente... Il aura fallu de la patience à l'auteur car il a dû adapter un visuel 2D sur un bâtiment aux surfaces hétérogènes (pierre, béton, bois, métal...) sans compter les reliefs de l'architecture (corniches, gouttières, fenêtres...). Elle a été inaugurée le 31 mai avec la participation des habitants et des riverains qui ont confectionné des pochoirs.



© Sébastien Pons

À vous la parole !

Les citoyennes et citoyens ont la possibilité d'intervenir au conseil municipal. Voici une synthèse des questions posées et des réponses apportées lors de la séance du 27 mai.

CHRISTINE C : Serait-il possible de faire un rappel de bonnes pratiques à l'ensemble des habitants possédant un jardin, notamment pour ce qui concerne les jours et créneaux horaires d'utilisation d'une tondeuse à gazon ou tout autre matériel de jardinage/bricolage bruyant ? Un rappel dans la presse ou par le biais d'affichage ou de distribution de prospectus serait le bienvenu. Le respect du voisinage est affaire de tous. Il est insupportable de subir ces agressions auditives dans son jardin notamment pendant les heures de repas ou le dimanche (...)

BETSABÉE HAAS,
adjointe au maire déléguée à la biodiversité, à la nature en ville, à la gestion des risques et à la condition animale :

Le respect des règles du bien vivre ensemble est un sujet récurrent tant ces atteintes au repos et à la jouissance des espaces publics et privés sont irritantes. Que ce soit la propreté comme la question des déjections canines, des déchets diffus, des mégots, ou les nuisances sonores : musique amplifiée, tondeuses, mais aussi aéroport et routes, ces sujets touchent un grand nombre d'habitants et habitantes au quotidien.

Pour rappel, l'arrêté préfectoral est clair : les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage, à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou l'arrosage... Tout cela est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé humaine par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 du lundi au vendredi ;

- de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h le samedi ;

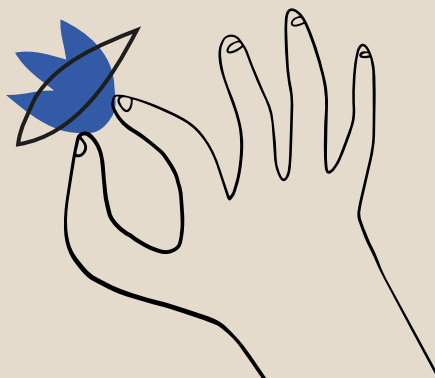
- de 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés.

Nul n'est censé ignorer la loi, mais il faut bien dire que ces informations sont peu connues et dans le cadre d'une activité privée, comme c'est le cas ici, la médiation avec le voisinage fautif est la première chose à faire en rappelant ce qui est autorisé. Si cela ne suffit pas, on peut appeler la Police municipale pour qu'elle vienne faire un constat. Dans le cadre d'une activité économique, bar et autres, il est important de solliciter aussi la Direction de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement qui viendra faire un relevé sonométrique. Ce relevé est un outil important de l'évaluation du niveau de bruit subi et peut être suivi d'un courrier, d'une mise en demeure et d'une amende. Des campagnes existent déjà dans le centre historique, mais il est important de rappeler les règles à l'ensemble des habitants et je vous remercie pour votre suggestion.

THIERRY H : Pourquoi les lampadaires de l'île Aucard ne sont pas allumés le soir en période d'été (juin, juillet, août) ? Je trouve cela extrêmement regrettable car il y a une vraie communauté de sportifs qui sont obligés de rentrer après le coucher du soleil. Ce serait incroyable, pour nous les basketteurs, qu'ils soient allumés jusqu'à minuit ou au moins 23 h. Toutes les grandes villes ont un endroit pour jouer la nuit, alors pourquoi Tours serait exemptée ?

ÉRIC THOMAS,
adjoint au maire délégué aux sports :

Merci pour votre question, qui me permet de saluer la communauté de sportifs qui pratiquent librement et régulièrement sur les équipements de l'île Aucard dans un très bel esprit. Le non-allumage systématique s'inscrit dans le cadre du plan de sobriété : les candélabres fonctionnent, mais ils ne sont pas allumés volontairement. Néanmoins, la Direction des sports a engagé, à ma demande, une étude de modernisation de l'ensemble des éclairages des plateaux sportifs avec le passage en système d'éclairage LED et la mise en place d'un système de programmation de ces équipements pour permettre une plus grande autonomie des usagers. Un tel système pourrait permettre aux usagers de déclencher l'éclairage sur une plage de programmation limitée par paliers de 30 minutes par exemple, pour aller jusqu'à 23 h. Le déploiement de ce nouveau système devrait s'échelonner en 2025 et 2026. Concernant l'île Aucard, il pourrait être aujourd'hui envisageable ponctuellement de répondre positivement à votre démarche pour des demandes spécifiques (par exemple, des tournois ou des organisations de loisirs). C'est une excellente idée et je vous remercie pour cette question.



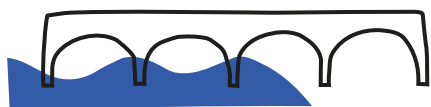
à vos questions !

Posez votre
question au conseil
municipal du

9 juillet
sur tours.fr



Du 1^{er} au 20 septembre 2023, une flottille de 25 bateaux traditionnels remonte la Loire de Nantes à Orléans. À l'initiative des associations Voiles de Loire et la Rabouilleuse-École de Loire, cette aventure propose un temps de navigation sur 330 km pour les bateliers de la marine traditionnelle de Loire.



Gloire à la Loire !

Face au défi climatique et à l'érosion de sa biodiversité, le fleuve Loire a reçu le titre honorifique de « Citoyen d'honneur de la Ville de Tours ». Au-delà du symbole, la municipalité confirme son attachement indéfectible au fleuve, véritable trait d'union entre les Tourangelles et Tourangeaux, et s'engage à poursuivre ses actions en faveur de sa préservation et son rayonnement auprès des générations actuelles et futures.

En mouvement perpétuel, la Loire sculpte sa « peau de sable et d'eau » et se fait le miroir du ciel. Ses îles, ses varennes et ses grèves sont autant de refuges pour la faune et la flore sauvages qui font du Val de Loire un espace essentiel en matière de biodiversité. Comme aime le rappeler Christopher Sebaoun, conseiller municipal délégué aux questions relatives à la Loire et au Cher, « *ce n'est pas le fleuve Loire qui traverse notre ville. C'est notre ville, et avant elle Caesarodunum, qui s'est construite dans et autour du fleuve Loire. Nos aïeux ont choisi ce territoire vivant pour habitat* ». La Loire, joyau naturel et patrimonial, occupe une place centrale dans l'histoire, la culture, l'identité de notre région, mais aussi dans le cœur des Tourangelles et Tourangeaux qui en font un lieu de rencontres, de contemplation ou de ressourcement. Depuis 2000, l'inscription du Val de Loire au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO reconnaît une valeur universelle exceptionnelle au paysage culturel ligérien dans son intégrité et son authenticité.



© Ville de Tours - F. Lafite

Un fleuve en danger

Pourtant, ce patrimoine vivant est aujourd'hui impacté par les effets du dérèglement climatique et les activités humaines. À la demande de la municipalité, Bruno Marmioli, directeur de la Mission Val de Loire, entouré d'un comité scientifique*, a présenté un bilan de santé du fleuve lors du conseil municipal du 27 mai. La présence de polluants dans les sédiments, le réchauffement climatique, les rejets d'eaux chaudes, les prélèvements excessifs dans les nappes d'eau souterraines, les entraves à l'écoulement de l'eau ainsi qu'à la migration des poissons, altèrent les subtils équilibres de la Loire et de ses affluents. Il en résulte une érosion vertigineuse de la biodiversité ainsi qu'une extinction possible de certaines espèces, comme les saumons qui, autrefois, remontaient le fleuve par milliers pour gagner leurs frayères à la fin de l'hiver. Aujourd'hui, certaines populations sont en danger. Ces menaces interrogent sur les moyens d'action qui permettent de défendre les droits



“

Le fleuve Loire est l'écosystème nécessaire à la survie de notre espèce. Nous le partageons avec une indivisible communauté de vivants. Dans un monde sans pétrole, il sera à nouveau la part de la biosphère qui nous abrite, nous nourrit, et nous permet de vivre.

Christopher Sebaoun, conseiller municipal délégué aux questions relatives à la Loire et au Cher, à la préservation du patrimoine fluvial

”

de la nature et de repenser nos liens avec les milieux naturels.

Citoyenneté d'honneur attribuée à la Loire : une première en France !

Pour Christopher Sebaoun, « *il est urgent d'adopter une posture plus humble face à des équilibres qui surpassent notre capacité et notre volonté à tout maîtriser. Il est temps de donner le signal que nous avons entendu et compris les alertes lancées depuis des décennies par les scientifiques et les associations qui connaissent le fleuve* ».

Pour concrétiser cette démarche, la municipalité a décidé d'élever la Loire au rang de citoyenne d'honneur : une première en France, un vote symbolique, riche de promesses. En effet, selon notre système juridique, un écosystème n'est pas un sujet de droit. « *Même s'il n'est pas reconnu par la loi, le fleuve possède un droit intrinsèque à exister et remplir toutes ses fonctions écologiques* », défend Christopher Sebaoun, qui a

porté cette initiative. Par ce vote, la collectivité reconnaît les nombreux services rendus par la Loire aux Tourangelles et Tourangeaux : bien-être, rafraîchissement, beauté exceptionnelle du paysage, nourriture, eau de consommation et d'irrigation, production d'énergie... Elle accorde symboliquement la valeur d'individu à cet ensemble vivant, qu'elle considère comme faisant partie de la communauté de vie des Tourangelles et des Tourangeaux. Elle doit par conséquent lui porter attention et écoute, au même titre que n'importe quel autre citoyen Tourangeau. Par conséquent, toute atteinte à l'intégrité ou aux intérêts des milieux vivants ligériens, fera l'objet d'une réaction de la collectivité qui visera à leur protection, restauration ou dédommagement, par tout moyen à sa disposition.

**Un comité scientifique composé de Catherine Boisneau, docteur en écologie, Stéphane Rodrigues, docteur en sédimentologie fluviale et Mathieu Bonnefond, géographe de l'environnement.*



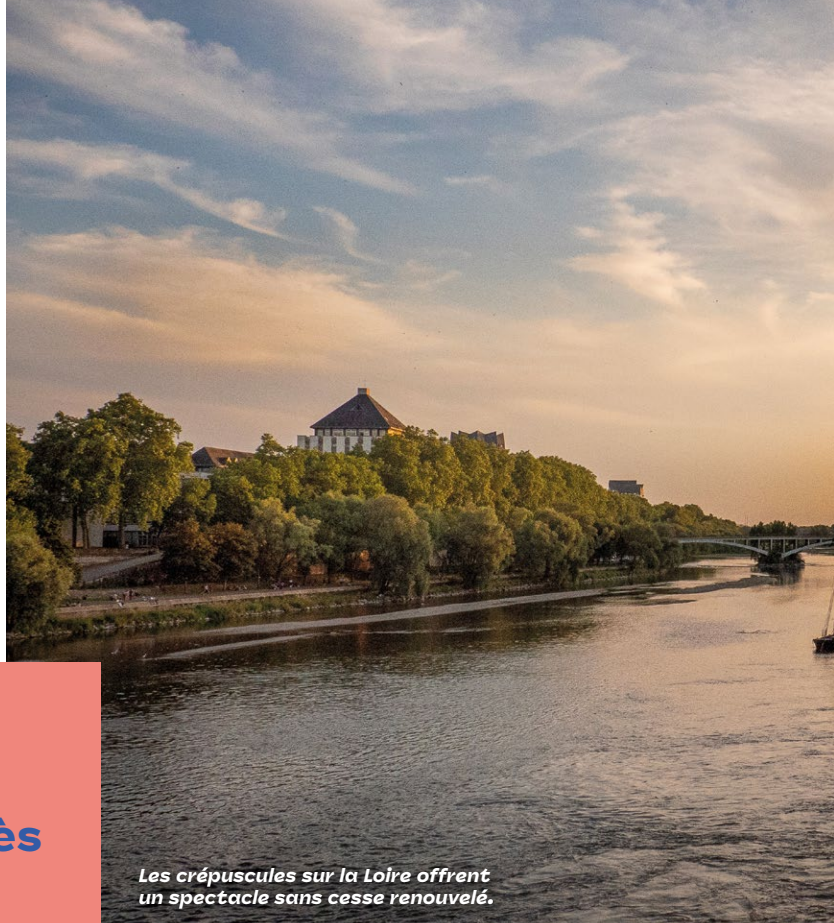
Tout l'été, il fait bon se détendre, prendre un verre ou dîner à « La Plage », quai de Portillon.

© Ville de Tours - F. Lafite

Le cœur posé sur la Loire, la Ville agit !

Depuis 2021, la municipalité met en œuvre des actions très concrètes en faveur de la préservation des écosystèmes liés à la Loire :

- ◆ L'arrêt des feux d'artifice tirés sur la Loire pour protéger la nidification des sternes ;
- ◆ L'application d'un nouveau référentiel d'urbanisme qui impose l'infiltration de l'eau pluviale à la parcelle pour toute nouvelle construction, ainsi que l'interdiction de faire obstruction au libre écoulement de l'eau ;
- ◆ La renaturation du Petit Cher et de la Petite Gironde, via son action au sein des syndicats de rivière ;
- ◆ L'amélioration de l'accès à la découverte du patrimoine fluvial pour toutes et tous, par l'instauration de gratuités à destination d'habitants de quartiers prioritaires de la Ville pour les balades fluviales de découverte naturaliste, conduites par l'association tourangelle Boutavant ;
- ◆ L'expérimentation en 2023 d'un programme de médiation portant sur la découverte naturaliste du fleuve, la prévention de ses dangers et des facteurs de pollution, avec l'appui de volontaires en service civique ;
- ◆ La désartificialisation des sols et la reconquête de la nature en ville, dont le programme « Récré en herbe » est une illustration exemplaire ;
- ◆ La baisse des prélèvements destinés à la production d'eau potable dans la nappe profonde du Cénomane ;
- ◆ La saisie du procureur du tribunal de Tours pour une pollution aux hydrocarbures du ruisseau de la Petite Gironde.



Les crépuscules sur la Loire offrent un spectacle sans cesse renouvelé.

Le « Peuple de Loire » fait corps avec son fleuve

« Pour faire face à l'effondrement de la biodiversité, la communauté scientifique nous explique qu'il faut trouver une autre façon de considérer le vivant, résume Christophe Dupin, adjoint au maire délégué à la culture. Comme il y a eu la Renaissance, puis le siècle des Lumières, qui ont abouti à l'égalité juridique de tous les hommes, nous sommes au début d'une nouvelle ère ! A la fin du XIX^e siècle, nous avons



“

L'eau qui coule dans nos robinets est celle de la Loire : c'est une source de vie à laquelle nous devons apporter toute notre vigilance. La reconnaissance de la personnalité juridique du fleuve nous permettrait de mieux le défendre et le respecter.

Emmanuel Denis, maire de Tours

”



© Erevan Bertrand



“

La sterne est devenue le symbole de notre attachement au vivant. Nous avons décidé de ne plus tirer de feu d'artifice à partir des îles de Loire, car ce sont des aires protégées qui accueillent la reproduction de ces oiseaux migrateurs fragiles.

Christophe Dupin, adjoint au maire délégué à la culture et aux droits culturels

”

attribué une personnalité juridique aux entreprises pour les protéger, il est temps de travailler sur la personnalité des entités naturelles. Je suis très fier que Tours soit la première ville à se questionner sur les droits de la nature. En cela, nous avons besoin des artistes pour nous raconter l'histoire de notre lien à la Loire, pour nous faire apprécier une autre façon de vivre ensemble, avec le vivant. »

de chanter et de faire de la musique avec elles. Samedi 31 août à 19 h, « Le Son des Voiles », écrit par le beatmaker tourangeau Beat Matazz, associera musique et danse hip-hop/contemporaine sur, et autour du « Beat Boat » : un petit bateau-scène qui servira de refuge et également de source sonore. Enfin, dimanche 1^{er} septembre, « Le PetitMondathlon » clôturera le festival « Peuple de Loire ».

« En partenariat avec l'association Boutavant, La Rabouilleuse et le Petit monde organiseront des épreuves sportives par équipe en lien avec la batellerie : grimpe sur mat, lancer de corde, maniement de la bourde... annonce Ninon Bardet, coordinatrice du festival. Au-delà de l'aspect ludique, il s'agit de sensibiliser le public aux savoirs nautiques ligériens traditionnels. »

Tout naturellement et à la demande de la municipalité, le fleuve Loire est le fil rouge thématique autour duquel se développe la programmation de la Guinguette de Tours sur Loire. Le fleuve n'est plus seulement un décor ou un écrin, mais bel et bien un espace vivant avec lequel on vit, au quotidien et en proximité, de nuit comme de jour. Pilotées par Le Petit Monde, les propositions artistiques du nouveau festival « Peuple de Loire » explorent cette complicité avec le fleuve, en mettant en scène des moments poétiques, ludiques, participatifs ou contemplatifs.

Ainsi, le dernier temps fort du festival « Peuple de Loire » proposera des expérimentations artistiques qui offrent de nouveaux rapports avec le vivant. Vendredi 30 août à 20 h, sur l'île Simon, la compagnie Mycélium proposera de rentrer en communication avec les chauve-souris à travers un dispositif innovant de détecteur d'ultrasons permettant



Le 25 mai dernier, la compagnie « La Machine » a plongé la Guinguette de Tours sur Loire dans une ambiance magique.

© Ville de Tours - F. Lafite

« Nous sommes Loire »

Depuis 2021, la Ville de Tours s'est pleinement investie dans les travaux du « Parlement de Loire », initiés par le Polau (Pôle Arts & Urbanisme), qui visent à faire reconnaître les droits du fleuve et lui donner une voix dans le débat démocratique. Elle accueille la grande manifestation pluridisciplinaire « Les Assemblées de Loire », qui fut le point de départ des soixante mariniers à bord de vingt bateaux de Loire, pour la remontée du fleuve jusqu'au Festival de Loire à Orléans. De retour de ce périple fluvial, le Collectif « vers un Parlement de Loire », vit le jour afin de poursuivre les travaux menés par la Commission.

L'année 2023 marqua une nouvelle étape avec la signature par Emmanuel Denis, maire de Tours, du Manifeste de Loire, qui alerte sur l'étiollement, la pollution et le dépérissement général du cours d'eau et propose de passer à l'action. Cette signature concrétise la volonté de la Ville de s'impliquer pleinement dans la sauvegarde de la Loire, tout en encourageant la coopération avec les acteurs locaux et nationaux pour garantir un avenir durable au fleuve. Ce Manifeste de Loire est affiché à la Guinguette de Tours sur Loire et disponible sur le site parlementdeloire.org ; tous les citoyens et citoyennes sont invités à le signer en témoignage de leur engagement.

Changer notre regard sur la Loire

D'ici la fin de l'année 2024, le collectif « Vers un parlement de Loire » va se structurer en association-réseau. « Il s'agit de fédérer toutes les collectivités et acteurs à l'échelle de tout le bassin versant, s'enthousiasme Ninon



© Ville de Tours - F. Lafitte

Le marinier de Loire manie la bourde, bâton emblématique de la navigation sur la Loire.

Bardet, coordinatrice du collectif « Vers un parlement de Loire ». *Bien évidemment, la reconnaissance juridique du fleuve et l'écriture d'une « déclaration des droits du fleuve » seront l'un des chantiers prioritaires de cette association.* Un autre volet concernera la valorisation des savoir-faire ancestraux : ces connaissances pratiques qui permettent de rentrer en dialogue avec le fleuve, de revenir à une appréhension très concrète de la Loire. L'ambition serait d'inscrire

au Patrimoine culturel immatériel de la France, et à terme, au Patrimoine mondial de l'Unesco, les savoirs nautiques ligériens, comme la construction de bateau, la batellerie traditionnelle, les fêtes marinières, la pêche... L'association travaillera également sur les interactions entre les êtres vivants humains et « non humains », ainsi que sur l'accompagnement aux politiques publiques de la ressource en eau.



À l'invitation de la Maison des Sciences de l'Homme Val de Loire, Philippe Descola, anthropologue, Charles Fournier, député de Loire, Arnaud Giacometti, président de l'université et Emmanuel Denis, maire de Tours, ont signé le Manifeste de Loire le 16 juin 2023.

© Ville de Tours



Un enjeu commun à défendre collectivement

Pour Bruno Marmiroli, « la santé du fleuve ne se résume pas à la qualité de l'eau, à la présence de polluants, ou au taux de sédimentation. Ce qui est intéressant, c'est d'articuler les connaissances scientifiques avec d'autres formes de savoir, qui racontent notre attachement à la Loire. Au-delà des savoirs académiques, il s'agit de prendre en compte des savoir-faire ancestraux, des pratiques héritées, des gestes quotidiens ancrés dans la tradition et de fédérer d'autres acteurs de la connaissance, comme les bateliers, les pêcheurs ou les collectivités territoriales... Tous ces collectifs qui vivent le fleuve au quotidien en sont les gardiens, les véritables ambassadeurs. Pour que chacun se sente concerné par la santé du fleuve, et le respect de son intégrité, il faut qu'il y ait un attachement. Dans un monde où les clivages sont importants, la défense de la Loire s'impose finalement comme un enjeu commun, fédérateur et consensuel », conclut-il.

Pour en savoir plus :
parlementdeloire.org
valdeloire.org
pci-savoirsnautiquesligériens.fr

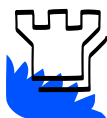
Quelques étapes au fil de l'eau

- 1989 : Fondation de SOS Loire Vivante - ERN France.
- 2000 : Inscription de la Loire au Patrimoine mondial de l'Unesco.
- 2019 : Création du « Parlement de Loire » à l'initiative du POLAU (Pôle Arts & Urbanisme) : lancement d'une recherche collective pour imaginer l'institution potentielle d'un écosystème fluvial.
- 2021 : Le projet s'élargit à un collectif « Vers un Parlement de Loire », qui réunit le Polau, la Mission Val de Loire, l'Université Populaire pour la Terre de Tours, la Rabouilleuse-école de Loire, la Maison des Sciences de l'Homme de Tours, le Petit Monde, Nat Explorers - Loire Sentinelle et Ligère. L'écrivain et juriste Camille de Toledo publie le livre « Le fleuve qui voulait écrire » qui compile les auditions du Parlement de Loire. La Ville de Tours accueille « Les Assemblées de Loire », grande manifestation pluridisciplinaire, qui mêle arts et sciences.
- 16 Juin 2023 : Signature du Manifeste de Loire par Emmanuel Denis, maire de Tours, et Philippe Descola, philosophe.
- 8 et 9 septembre 2023 : Étape tourangelle de « La Grande Remontée » de la Loire, de Nantes à Orléans.
- 27 mai 2024 : Présentation au Conseil municipal d'un état de santé du fleuve par un comité scientifique, puis lecture du rapport d'attribution de la Citoyenneté d'honneur de la Ville de Tours au fleuve Loire.
- 2025 : Projet du « Droit à la Loire », organisation de courts séjours destinés à des adolescents, combinant activités sportives, découverte du milieu ligérien et activités de sensibilisation à l'environnement.
- 2028 : « Vers une Internationale des rivières » poursuit le travail initié avec la démarche des auditions du Parlement de Loire, en partenariat notamment avec Bourges, capitale européenne de la culture 2028.

L'un des mantras des Assemblées de Loire qui se sont tenues en 2021

Nul
n'est censé
ignorer
la Loire !

Nul
n'est censé
ignorer
la Loire !



DOUETS-MILLETIÈRE

Rue de Suède : un chantier modèle du plan d'apaisement

L'opération réunit toutes les priorités municipales : la concertation, la refonte des espaces publics, la végétalisation, des cheminements piétons confortables, une amélioration de la biodiversité par la renaturation, un nouveau plan de circulation et le raccordement à Vélival, le réseau cyclable métropolitain.

La rue de Suède dessert à la fois un quartier d'habitations, des commerces, des équipements publics et privés, une zone d'activités économiques et présente la particularité d'être bordée par un ruisseau, la Petite Gironde. Il fallait bien unir deux collectivités et un syndicat de rivière (Tours Métropole, la Ville de Tours et le Syndicat mixte des Affluents du Nord Val de Loire, l'ANVAL) pour changer la physionomie de cette artère structurante et en corriger les dysfonctionnements (lire Tours Mag n°234). Une phase de concertation s'était déroulée en 2022 et 2023 (balades urbaines, questionnaires, réunions publiques) pour bâtir un projet à la fois ambitieux et cohérent.

Un quartier plus apaisé

La mise en place d'une zone 30 km/h à terme s'impose par le parti pris de l'aménagement de l'espace public. Les carrefours seront surélevés pour faire ralentir les véhicules et sécuriser les traversées des piétons et des vélos afin de « gommer la rupture » que représentait la rue de Suède entre les pavillons et la zone d'activités. La séparation des modes de transport permettra d'éviter les conflits d'usage entre vélos, piétons et véhicules : le cheminement des piétons sera

séparé de la route par la piste cyclable bidirectionnelle. Pour favoriser la marche à pied, le cheminement sera accessible à tous, de manière continue et avec des zones ombragées. Le quartier des Douets va faire l'objet du déploiement du nouveau plan de circulation à l'issue de ces travaux tel qu'il a été présenté le 25 juin en réunion publique. « Les habitants réclament moins de bruit, moins de pollution, moins de trafic, explique Bertrand Renaud, adjoint au maire délégué au quartier Tourd nord-ouest. Le projet permet de maintenir une circulation

de destination et de dissuader celle de transit. La mise en œuvre du plan de circulation se fera progressivement cet automne avec une phase d'évaluation. »

Des projets qui vont dynamiser le quartier

Plusieurs programmes en cours ou à venir vont faire évoluer la physionomie du quartier. Une nouvelle liaison piétonne et cyclable est prévue entre la rue de Suède et l'avenue du Danemark en continuité de la rue Thalès-de-Milet avec une amélioration de l'accès au parc de la Cousinerie. L'entreprise ST Microelectronics a fait installer en février une passerelle privée de 40 m de long pour communiquer avec son site de production au sud de l'avenue du Danemark. Un ensemble de bureaux et d'ateliers, porté par un privé, appelé « Village du Danemark », cédera une bande de terrain le long de la Petite Gironde qui permettra de stabiliser les berges et de mieux gérer ses débordements. Un programme « Domaine de Suède » (400 logements) a débuté et sera réalisé en deux phases (2024-2026 et 2026-2028). Enfin, la Ville de Tours construit sa cuisine centrale jusqu'à la rentrée 2025, dont l'entrée carrossable se fera par la rue Baptiste Marcet.

© Ville de Tours - F. Laiffe

© Ville de Tours - M. Trehin





© Illustration Amélie Desnan

Aujourd'hui/demain. Des travaux remettront à ciel ouvert les 40 derniers mètres de la fosse à la Boîte. Le reméandrage et la renaturation favoriseront l'extension de la Petite Gironde lors des fortes pluies et son bon état écologique.



© Illustration Amélie Desnan

Aujourd'hui/demain. L'opération vise à développer les mobilités actives tout en maintenant les fonctionnalités de desserte. L'aménagement facilitera les traversées et modèrera la vitesse automobile.

La renaturation et la gestion des inondations

C'est l'opération qui accompagne le réaménagement de la rue sur tout son linéaire. Engagée par l'ANVAL, la renaturation vise à restaurer et à revitaliser cet espace pour favoriser la biodiversité et créer un environnement écologiquement durable. « Une association d'habitants, les Douets de Tours, est venue me rencontrer dès mon installation en 2020 pour m'alerter sur les inondations récurrentes depuis une vingtaine d'années, explique Betsabée Haas, adjointe au maire déléguée à la biodiversité, à la nature en ville, à la gestion des risques et élue métropolitaine au sein de l'ANVAL. Si aujourd'hui, le risque est réel, c'est parce que le ruisseau est trop canalisé et le quartier s'est beaucoup imperméabilisé. » Le Syndicat mixte s'est donné pour objectifs de mieux gérer le risque de débordements dans

la zone d'habitations - ce fut le cas rue de la Clarté-Dieu en juin 2018 et 2022 - et d'améliorer les écoulements du cours d'eau. Il intervient avec, par exemple, la Métropole, responsable de la prévention des inondations, autour de la confluence avec la fosse à la Boîte, pour remettre à l'air libre l'extrémité de ce petit ruisseau et créer une zone d'expansion. Les travaux de renaturation seront réalisés cet automne et s'organiseront sous la forme d'un chantier mobile.

Deux carrefours en chantier cet été

La 1^{ère} phase du chantier est prévue jusqu'en octobre. Le carrefour entre les rues de Suède, des Douets et de la Clarté-Dieu est fermé à la circulation du 8 juillet au 23 août. Le pont de la rue de Turpenay est inaccessible du 15 juillet au 26 août. Le carrefour entre les rues de Suède, Baptiste Marcet, Turpenay et René-Cassin

sera fermé du 26 août au 18 octobre. Suivez les déviations qui sont mises en place en amont. Les commerces restent ouverts pendant le chantier.

La 2^e phase (2025) portera sur les carrefours avec les intersections des voies Bois-Aubry/Franche-Comté, Louis-Jouanneau/Hollande et Seuilly avec l'aménagement de plateaux et une intervention sur les ouvrages d'art. La 3^e phase (2026) concernera les tronçons entre la route de Rouziers et le carrefour des Douets. La 4^e et dernière phase (2027) portera sur la portion entre le carrefour des Douets et l'avenue Gustave Eiffel.

Un point d'information est ouvert aux riverains et aux commerçants chaque lundi de 14 h à 14 h30 : au carrefour des rues de Suède et des Douets du 8 juillet au 19 août, au carrefour des rues de Suède et Baptiste Marcet du 26 août au 14 octobre. Détails du bilan de la concertation et du projet sur tours-metropole.fr/travaux.





Lauryne Brankaer

Anatomie d'une lutte

Externe en médecine, Lauryne Brankaer, 22 ans, est la première boxeuse d'Indre-et-Loire passée professionnelle. Ce qu'elle est et ce qu'elle fait révèle le double ressort de notre nature humaine.

« **M**esdames et Messieurs, dans le coin rouge, la douce science des coups : la boxe ! Dans le coin bleu, la dure science des corps : la médecine ! » Le lecteur trépigne. Si les deux passions de Lauryne s'affrontaient, quelle partie d'elle-même l'emporterait sur l'autre ? « *Je ne prête jamais attention à ce que dit le speaker au moment de combattre* », dit-elle, mais entend qu'on la pousse dans les cordes d'un mystérieux paradoxe. Père de la médecine, Hippocrate en fut témoin lorsque Platon, penseur de la Raison, décrocha le titre de champion olympique de pancrace (ancêtre de la boxe). Or, « *pour pratiquer un sport de combat, il ne faut pas être raisonnable. En montant sur le ring, les boxeurs savent qu'ils peuvent risquer leur santé.* »

La mise au poing

L'argument a de l'allonge, il émane du médecin de la Fédération française de boxe. Aussitôt, Lauryne casse la distance entre elle et lui, ajoutant que « *le risque existe aussi à l'entraînement* », puis elle crochète : « *La boxe exige hygiène de vie et activité physique constante, diminue les risques de morbidité cardiovasculaire et pulmonaire. Combattre ne peut pas être déraisonnable, c'est le seul moyen de rester performant et la santé du boxeur, largement prise en charge. Si un sport m'a rendu malade, c'est le badminton ! alors que prendre des coups ne m'a jamais fait peur.* » «Biboune» Corsellis, soigneur des champions Sofiane Khati et Priscilla Peterlé, l'est aussi de Lauryne, son « cutman » aux doigts qui swinguent, aussi habiles à stopper une hémorragie en moins d'une minute qu'à gratter les cordes de sa guitare manouche. C'est en débarquant au club de Belleville-sur-Loire que celui-ci l'a découverte. Pas encore surnommée «El Doctor», l'internationale jeune de 14 ans avait déjà une frappe chirurgicale. L'ange gardien la prend sous son aile. Lorsqu'elle quitte le

Berry pour la Touraine, c'est aux bons soins de Nedjid El Baja à Tours qu'il la confie : « *Ne t'inquiète pas, il sait !* » Fondateur de la El Baja Boxing Academy, «Ned» plut aussitôt à Lauryne. Avec lui, elle passe pro en 2022. « *Honnête et respectueux* », il adapte son coaching pour qu'à la pesée, les enjeux sportifs et universitaires s'équilibrent : « *La difficulté, admet-il, c'est de trouver la boxeuse qui lui disputera le titre de championne de France, elles sont peu nombreuses.* » En amateur, Lauryne enregistre 20 victoires/32 combats (5 par KO). En pro, c'est un sans-faute : 5 victoires/5 combats (2 par KO), palmarès dont « son sérieux » est seul «comptable», profession de sa mère Sophie qui lui a « *transmis les valeurs de l'apprentissage* » : « *Lauryne excelle dans tout ce qu'elle fait. À 4 ans, s'étonne-t-elle encore, elle avait appris à lire juste en écoutant les leçons de son grand frère Heindrick.* » Bienveillant, celui-ci participe depuis deux ans au championnat du monde de Ninja Warrior et apprécie d'autant « *le parcours de combattante* » dans lequel sa sœur s'est engagée : 10 ans d'études pour être médecin légiste.

L'aigle et le moustique

« *Son coup au foie est puissant et précis* », expertise Ned et Biboune de constater : « *Elle voit les erreurs adverses avec un temps d'avance sur nous. C'est une télécommande, appuyez sur une touche, elle s'exécute* », trouve le bon programme, combinant exaltation et fin heureuse. Le noble art n'étant pas pour elle une affaire d'argent, aucun risque de la voir rejouer Million Dollar Baby. Le stress, elle l'éponge, lançant en riant à plus tendu qu'elle : « *Au pire, je vais perdre.* » Œil perçant de l'aigle à l'envergure inatteignable, « *agaçante comme le moustique qui vous fait passer de mauvaises nuits* », elle se rêve « *légère comme le vent, solide comme la pierre* », mais au final, tranche son cutman, « *elle boxe, un point c'est*

tout », le reste n'est que littérature. Joyce Carol Oates peut écrire « *la boxe est notre théâtre tragique. L'individu réduit à lui-même* », si Lauryne trouve cette interprétation de la romancière « *plutôt vraie* », elle ne saurait en elle disséquer par les mots ce qui ne peut être touché par les mains, dont elle admire surtout l'anatomie, « *tout ce que l'on peut faire avec* ». Chaque fois qu'elles disparaissent sous les bandages, puis au fond des gants, la boxe et la médecine révèlent leur point commun : la douleur et l'espoir d'en triompher. Le père de Lauryne a connu l'une et l'autre.

Parcours de combattante

Robert Brankaer boxait en amateur ; un AVC le priva de son «jeu de jambes». Chauffeur poids lourd, il le retrouve après sept opérations. Lauryne a 15 ans ; cette épreuve incline le « poids coq » à se lever plus encore pour « *chercher et comprendre* » la cause de toutes choses, a fortiori des maladies et de la mort. « *Dans les deux cas, la médecine légale constate et aide la victime à comprendre, ou ses proches à faire leur deuil* ». La vie demeure l'arbitre sur le ring : elle sépare, juge, vous fait repartir vers un coin ou vers un autre. C'est une lutte, parfois un destin. Née en banlieue parisienne, celui de Lauryne était de grandir à Léré. Entre Tours où vit Lauryne et la petite commune rurale, saint Martin est l'inattendu trait d'union : une figure duale, moine soldat et guérisseur, dont le corps fut transporté de Tours à Léré pour y être caché en son église à deux reprises lors des invasions normandes. Robert l'ignorait, qui cherchait ici « *une vie meilleure* ». Le village était surtout à 9 minutes du boxing club belleveillois où il conduira son fils, puis sa fille de 12 ans, laquelle ne se fera dès lors plus prier, au son de la cloche, pour se livrer corps et âme à de sacrés combats.

B. P.



SPORT

Le foot « autrement » séduit énormément !

Jouer au foot sans enjeu, sans tacles, à tout âges et tout niveaux, c'est possible avec la section foot de la Fédération française et gymnique du travail d'Indre-et-Loire. Rencontre avec son responsable Paul Jouillat.

Pouvez-vous en quelques mots nous résumer l'histoire du « foot autrement » à Tours ?

Nos championnats de football à 11 - qui avaient autour de 60 équipes dans les années 1985-90 - se sont arrêtés entre 1995 et 2000. Dès le début de leur déclin, du foot à 7 arbitré a été lancé les samedis matin. Complicé avec des arbitres bénévoles. Devant la demande de jouer plutôt en semaine, une compétition de foot à 7 auto-arbitré débute en 2000 avec ses matchs en nocturne vers 20 h 30. Les pratiquants ont souhaité « du foot autrement » sans arbitre, sans hors-jeu, sans tacles, appelé aussi « foot en liberté ».

Comment la section foot de la FSGT a-t-elle évolué ?

Le développement s'est fait d'abord avec des footballeurs déçus du format classique trop basé sur l'enjeu. Le bouche-à-oreille et le travail du collectif de bénévoles ont permis une

augmentation régulière du nombre de clubs. Cela s'est accéléré depuis 2015 pour arriver à 91 équipes et plus de 1 400 licenciés en 2023-2024.

Qui se trouve derrière ces nouvelles équipes ?

Sur les 15 équipes nouvelles pour 2024-2025, on est à parts égales avec 1/3 de clubs locaux qui se développent, 1/3 de clubs d'entreprises et 1/3 de clubs ruraux séduits par la pratique le soir en semaine. Pour la pratique, les équipes ont un match officiel ou amical par semaine de la mi-septembre à la fin juin. Les responsables et les joueurs échangent et s'organisent par les réseaux sociaux actuels.

Comment expliquez-vous cet engouement pour le foot à 7 auto-arbitré, de pur loisir ?

Notre formule de foot loisir pratiqué dans de vrais championnats gérés par les pratiquants eux-mêmes est vite

devenue notre image de marque. On a vite démontré que le foot loisir et le sérieux des pratiquants et dirigeants étaient compatibles. De plus, nos règles de jeu ont très vite évolué pour permettre à tous les âges et tous les niveaux de conjuguer sport et plaisir sur les terrains.

Pouvez-vous nous dire un mot sur ce terrain 11 de la Vallée du Cher ?

Son ouverture après rénovation le 27 février 2023 a été un pur bonheur ! Et cerise sur le gâteau, nous avons pu profiter de la nouvelle « moquette » du stade du Danemark pour nos clubs les lundis et mardis.

Sur quels terrains pratiquez-vous en temps ordinaire ?

Nos équipes sont en convention sur presque tous les stades de l'agglomération (tous synthétiques) et depuis quelques saisons, sur les gazons de la périphérie ou des nouveaux clubs ruraux.

Informations et contacts :
06 87 72 69 13
email : foot-fsgt-37@orange.fr

Caesarodunum : venez par légions !

Caesarodunum dresse à nouveau ses camps gallo-romains les 24 et 25 août prochains sur la terrasse de Marmoutier, s'étendant un peu plus dans la plaine, fort de nouvelles compagnies, pour une leçon d'histoire en costumes plus vrais que nature.

C'est le temps fort et familial du service du Patrimoine précédant la rentrée des classes. Pour sa 4^e édition, *Caesarodunum* réunira plus de reconstituteurs (environ 200 figurants issus de dix compagnies) pour un spectacle immersif sur le site de Marmoutier orchestré par Michel Grenat et Éric Dars, forts d'une solide expérience dans le spectacle et les plus grands événements de reconstitution historique en Europe. Cette année, « l'Empire » a décidé de se frayer un passage des terrasses de l'ancienne abbaye (où se trouvent les camps romains, gaulois et germains) vers la grande prairie, à l'ouest du site au niveau de l'hôtellerie : « *La stratégie est de densifier l'animation pour qu'il y ait toujours quelque chose à découvrir et à apprendre sur place quelle que soit l'heure de la visite, mais oui, Caesarodunum devrait gagner bientôt la plaine*, explique Bertrand Renaud, adjoint délégué au patrimoine. Cela ne sera pas pour déplaire à un public familial toujours plus nombreux, séduit par cette approche a priori ludique, mais sur le fond très sérieux dans le soin apporté à demeurer fidèle à la réalité de l'époque gallo-romaine.

Une programmation bien garnie

Sur les dix compagnies présentes, deux nouvelles illustreront la période allant de la République à la fin de l'Empire romain d'Occident, *Les Feederati* et *Ave Bagacum*. Cette dernière compte dans ses rangs des reconstituteurs anglais et allemands, grâce auxquels « *notre réseau pourrait s'internationaliser et permettre d'enrichir encore la programmation l'année prochaine.* » Enfin, dans le contexte des JO de Paris, les visiteurs, en plus des



© Ville de Tours - F. Laffite



Caesarodunum est la pierre angulaire de nos animations valorisant Marmoutier. Notre ambition est de confirmer les bons chiffres de fréquentation des trois dernières éditions (5 700 visiteurs).

Bertrand Renaud, adjoint au maire délégué au patrimoine

animations habituelles (cf. encadré), pourront assister à des démonstrations de disciplines olympiques antiques : le saut en longueur ou « *lancer de soi-même* » et le pancrace (sport de combat). On pourra de nouveau assister à un match d'haspartum (ancêtre du rugby). D'ores et déjà, la Ville étudie « *la possibilité de prolonger l'événement sur trois jours, en incluant la journée du vendredi.* » Comme l'an passé, un parking vélo sera toujours bien présent dans l'enceinte du site (à 12 min du centre-ville de Tours) et le partenariat avec Fil Bleu toujours toujours actif ce week-end-là, en densifiant les lignes 53 et 54 desservant Marmoutier.

Entrée : 10 € ou 6 €. Gratuit jusqu'à 18 ans
Possibilité de pique-nique et restauration sur place.



Les animations

Sur l'ensemble des camps

Vie Quotidienne et artisanale Romaine et Gauloise aux périodes de l'Antiquité. Présentations d'ateliers d'artisans. Démonstrations de jeux, cuisine, forge, tissage, écriture, etc.

Sur les aires de démonstration

Démonstrations et évolutions militaires. Présentations didactiques des divers équipements. Présentation de la Cavalerie gauloise. Démonstration d'Haspartum (sport antique). Cercle de l'honneur et combats Bataille finale.

EUROPE

Une fête de quartier inclusive

Samedi 1^{er} juin, le centre socioculturel Gentiana-Courteline, entouré des associations de quartier et partenaires, a proposé un après-midi festif sur l'esplanade François Mitterrand. Parmi les animations, l'association « Au fil des images », qui mêle sur scène des personnes valides et en situation de handicap, a présenté une performance de danse contemporaine. Aux couleurs des Jeux olympiques, cette édition a permis de créer du lien entre les générations.

© Ville de Tours - F. Laffite



© Cyril Chigot

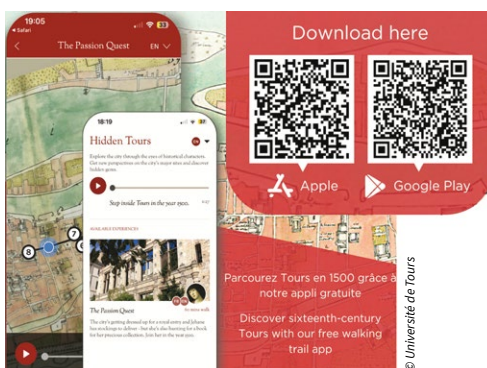
TOURETTES

Une fête du sport olympique et paralympique

Dimanche 23 juin, 750 personnes ont participé en famille à la Fête du sport organisée par la Ville de Tours au complexe sportif des Tourettes à l'occasion de la Journée nationale olympique et paralympique. Une vingtaine de clubs et d'associations ont proposé des défis, des initiations, des baptêmes... Les participants ont pu découvrir la richesse des activités sportives à Tours nord et s'informer sur les activités municipales de l'été et de la rentrée.

VIEUX-TOURS

Parcourez Tours à la Renaissance



© Université de Tours

Nous sommes en 1500 et la ville, une des résidences principales des rois de France, se prépare pour l'entrée royale de Louis XII et de sa nouvelle épouse, Anne de Bretagne. Laissez-vous guider dans une ville en effervescence par Jehane Bernarde, jeune chaussetière près de la cathédrale. Le Centre d'études supérieures de la Renaissance (université de Tours), les universités d'Exeter (Royaume-Uni) et de Groningen (Pays-Bas) ainsi que le Studium Loire Valley Institute for Advanced Studies (Orléans) ont créé l'appli mobile bilingue anglais-français « Hidden Tours » (Tours caché), qui propose une déambulation immersive entre le pont de fil et la place Plumereau à l'époque médiévale. L'appli s'appuie sur le projet « ParTours », qui comprend une carte et une BD interactives, des livrets pédagogiques et plus de 500 fiches sur les lieux, les œuvres et les personnages qui ont marqué notre ville il y a 500 ans.

SANITAS

Un horodateur sur la place Neuve

À la demande de l'association « Les Activités et Commerces du Palais des Sports » et pour permettre aux habitants d'accéder aux commerces et services de la place Neuve, la municipalité a décidé que les 37 emplacements de cette place passeront en stationnement payant à compter du 1^{er} août, du lundi au samedi inclus (sauf jours fériés) de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30. Le tarif bleu sera appliqué : 1,50 €/1 h ; 2,60 €/2 h ; 4,50 €/3 h ; 6 €/4 h ; 30 €/5 h. Le stationnement est limité à 5 h maximum. Il est gratuit dans le reste du quartier. L'automobiliste peut télécharger l'application mobile gratuite « Flowbird » pour payer, contrôler ses dépenses, recevoir des alertes et régler son forfait poststationnement. Il est aussi possible de régler en carte bancaire et en espèces sur l'horodateur.



Marine Berton et Aymeric Mulliez.

© Ville de Tours - M. Trehin

RELATIONS INTERNATIONALES

Deux jeunes Tourangeaux en Corée

Aymeric Mulliez termine son année de L2 à l'IAE (école universitaire du management) des 2 Lions. Marine Berton saura, à la sortie de ce numéro, si elle a obtenu son bac au lycée Descartes. Les deux jeunes sont évidemment passionnés de culture coréenne, popularisée en France par les séries (k-drama) ou la musique (k-pop). Ils ont été sélectionnés par la mairie parmi plusieurs candidatures pour présenter Tours et sa culture aux Sud-Coréens de Suwon, notre ville amie depuis 2019, pendant les vacances scolaires d'automne. Dans leur besace, pléthore d'idées dont un projet autour de la Fresque du climat (pour Marine) et un jardin partagé franco-coréen (pour Aymeric). Les deux villes prennent en charge le transport, les repas et l'hébergement. Fin juin-début juillet, Aymeric et Marine ont pu échanger avec Eunkyo et Seonghyeon, deux jeunes ambassadrices de Suwon venues pour présenter leur culture à Tours.

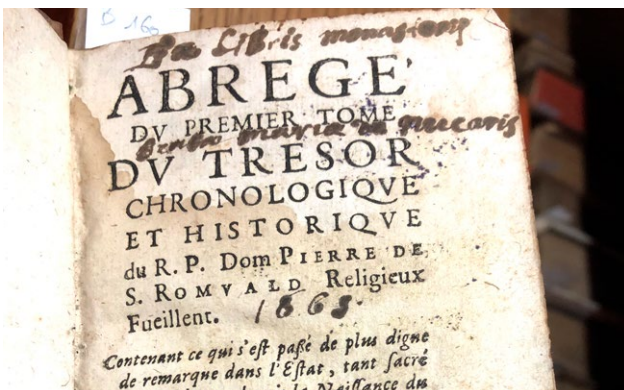
tours.fr

PATRIMOINE VÉGÉTAL ET BIODIVERSITÉ

Demandez votre permis de végétaliser

Depuis 2016, la Ville de Tours propose l'opération « A fleur de trottoir » qui vous permet de faire pousser des fleurs devant chez vous. Pour faire une demande, remplissez le formulaire en ligne, un agent de la direction Patrimoine Végétal et Biodiversité vérifiera si le projet est réalisable (largeur du trottoir, réseaux souterrains, mobilier...). Parlez-en à vos voisins, les projets collectifs sont prioritaires ! Un « permis de végétaliser » pourra vous être accordé à titre gratuit, la Ville creusera la fosse au pied de votre habitation, apportera de la terre végétale, vous fournira gratuitement vos premières plantations et vous donnera les bons conseils. Attention, le bénéficiaire s'engage à ne pas utiliser de pesticides, à entretenir ses plantations et à maintenir la libre circulation des piétons, poussettes, fauteuils...

afleurdetrottoir@ville-tours.fr et formulaire en ligne sur tours.fr



© Bibliothèque municipale - M. d'Agostini

ÉDITION

Mariniers de Loire : deux romans historiques

Ancienne élève à l'école Anatole France, Marie-France Comte n'a jamais renoncé à ses rêveries d'enfant face à la Loire. Elle a patiemment écumé les archives et de ses recherches, elle en a tiré deux romans historiques qui ont pour cadre Tours et le fleuve entre 1825 et 1856. Le premier, « Tourangeau, Marinier sur la Loire », conte l'aventure d'un marinier et de sa famille, confrontés à la concurrence des bateaux à vapeur, puis à celle du chemin de fer qui entraînera la disparition de la marine. Le second, « Le Colporteur et le Marinier des Bords de Loire » voit la ville s'adapter aux évolutions économiques, se transformer et s'achève sur la tragique crue de 1856. Le roman national et les événements locaux interfèrent. Ces livres, parus en 1984 et épuisés, reparaissent aux éditions Anépigraphe.

« Tourangeau, Marinier sur la Loire », 240 pages (12,45 €) et « Le Colporteur et le Marinier des bords de Loire », 344 pages (14,45 €), disponibles également en format grands caractères et ePub.

LECTURE PUBLIQUE

1 500 volumes anciens venus de Chinon

La bibliothèque municipale de Chinon avait consenti en 1981 le dépôt de l'essentiel de ses collections anciennes (1 453 volumes imprimés entre les XVI^e et XIX^e siècles) à la bibliothèque municipale de Tours. La première disposait d'un lieu de conservation aux normes (alarme, température et hygrométrie régulées) et la seconde complétait ses lacunes après la destruction de ses collections par le terrible incendie de juin 1940. Une nouvelle convention reconduit ce partenariat entre la mairie de Tours et la Communauté de communes de Chinon. La Ville de Tours se chargeant des frais liés à la conservation courante, l'intercommunalité chinonaise se gardant l'initiative des frais de restauration. Les documents sont progressivement catalogués sur le système de gestion de la bibliothèque et accompagnés d'une notice : un véritable trésor pour les chercheurs.

bm-tours.fr

TOURS EN COMMUN - MAJORITÉ MUNICIPALE

Agir ensemble pour le bien commun

Pour cette tribune, nous voulions une tonalité légère et enthousiasmante. Nous voulions vous parler de la réjouissante programmation estivale de notre ville. Nous voulions évoquer Tours sur Loire, Caesarodunum, les différents rendez-vous culturels et sportifs. Nous voulions rappeler qu'il est doux de se balader à Tours, de flâner sous le soleil tout en profitant des îlots de fraîcheur mis en place depuis 2020.

Mais depuis le 9 juin, notre pays est plongé dans une période d'incertitude profonde suite à la décision solitaire du président de la République de dissoudre l'Assemblée nationale. À l'heure où nous écrivons ces lignes, le résultat des élections législatives n'est pas encore connu. Dans une campagne historiquement courte, le risque de voir l'extrême droite obtenir un nombre record de sièges semble toutefois plus réel que jamais.

Devant la gravité de la situation, les formations de gauche ont su se mettre d'accord pour proposer une alternative d'espoir. La dynamique du Nouveau Front Populaire a permis de présenter des candidat.e.s d'union sur tout le territoire. Nous saluons cette démarche.

À Tours, lors des municipales de 2020, notre équipe a elle aussi opté pour l'union, et ce, dès le 1^{er} tour. Après notre élection, nous avons fait le choix, inédit en France, de nous rassembler au sein d'un même groupe quand notre opposition en compte désormais quatre. Pour faire face aux défis écologiques, sociaux et démocratiques, nous faisons le pari du travail en commun, de l'intelligence collective. Et, avec vous, nous allons continuer à transformer la Ville pour améliorer la vie à Tours.

Pour rejoindre le groupe ou prendre rendez-vous : majorite@ville-tours.fr - facebook.com/toursencommunmajo - toursencommun.fr

RENCONTREZ VOS ÉLUS ET ÉLUES !



Alice Wanneroy, adjointe au maire chargée des ressources humaines, des relations avec les représentants du personnel, de la politique alimentaire et de la Cité internationale de la gastronomie : en mairie sur rendez-vous au 02 47 21 67 29 - s.jeufrault@ville-tours.fr



Franck Gagnaire, adjoint au maire chargé de l'éducation, de la petite enfance et de la vie étudiante : en mairie sur rendez-vous au 02 47 21 64 29 - m.moulun@ville-tours.fr



Marie Quinton, adjointe au maire chargée du logement, de la politique de la ville et de la lutte contre l'exclusion : 02 47 21 64 29 - m.moulun@ville-tours.fr / sur rendez-vous au Centre de vie du Sanitas les vendredis matin, tous les 15 jours, de 10 h à 12 h



Frédéric Miniou, adjoint au maire chargé des finances et des marges de manœuvre, des investissements productifs et du conseil de gestion sur rendez-vous au 02 47 21 65 60 - s.hadad@ville-tours.fr



Cathy Savourey, adjointe au maire chargée de l'urbanisme, des grands projets urbains et de l'aménagement des espaces publics : en mairie sur rendez-vous au 02 47 21 67 29 - s.jeufrault@ville-tours.fr



Christophe Dupin, adjoint au maire chargé de la culture et des droits culturels : sur rendez-vous au 02 47 21 63 40 - m.ruggio@ville-tours.fr



Catherine Reynaud, adjointe au maire chargée de la vie associative, de la cohésion territoriale, des affaires juridiques et de la commande publique : sur rendez-vous au 02 47 21 65 60 - s.hadad@ville-tours.fr



Iman Manzari, adjoint au maire chargé du commerce, de l'artisanat, des congrès, foires et marchés, des manifestations commerciales et du matériel de fêtes : en mairie sur rendez-vous au 02 47 21 63 40 - m.ruggio@ville-tours.fr



Philippe Geiger, adjoint au maire chargé de la tranquillité publique, de la police de proximité, de la sécurité civile et de la laïcité : en mairie sur rendez-vous au 02 47 21 63 40 - m.ruggio@ville-tours.fr



Élise Pereira-Nunes, adjointe au maire chargée de l'égalité des genres, de la lutte contre les discriminations, des relations internationales, des réseaux de villes et de la francophonie : en mairie sur rendez-vous au 02 47 21 64 29 - m.moulun@ville-tours.fr



Éric Thomas, adjoint au maire chargé des sports : en mairie sur rendez-vous au 02 47 21 65 60 - s.hadad@ville-tours.fr



Annaelle Schaller, adjointe au maire chargée de la démocratie permanente, du budget participatif, de la citoyenneté et du conseil municipal des jeunes : en mairie sur rendez-vous au 02 47 21 65 60 - s.hadad@ville-tours.fr



Martin Cohen, adjoint au maire chargé de la transition écologique et énergétique : en mairie sur rendez-vous au 02 47 21 67 29 - s.jeufrault@ville-tours.fr



Rachel Moussouni, adjointe au maire chargée de l'action sociale, de la santé, de l'autonomie et des solidarités intergénérationnelles : en mairie sur rendez-vous au 02 47 21 64 29 - m.moulun@ville-tours.fr



Betsabée Haas, adjointe chargée de la biodiversité, de la nature en ville, de la gestion des risques et de la condition animale : en mairie sur rendez-vous au 02 47 21 67 29 - s.jeufrault@ville-tours.fr



Oulématou Ba-Tall, adjointe au maire chargée de la communication interne, de l'administration générale, du recensement, de l'état civil et de la formation du personnel : sur rendez-vous en mairie au 02 47 21 65 60 - s.hadad@ville-tours.fr



Delphine Dariès, conseillère municipale déléguée aux politiques intergénérationnelles, à l'habitat et à la qualité de vie des seniors : en mairie sur rendez-vous en écrivant à d.daries@ville-tours.fr



Armelle Gallot-Lavallée, conseillère municipale déléguée à la mise en place du système vélo, aux aménagements transitoires, au Code de la rue, à la sécurité routière et aux mobilités de proximité : en mairie sur rendez-vous au 02 47 21 67 29 - s.jeufrault@ville-tours.fr



Jean-Patrick Gille, conseiller délégué aux enjeux de la métropolisation et aux relations avec les autres collectivités - jp.gille@ville-tours.fr



TOURS NORD OUEST
Bertrand Renaud, adjoint de quartier, chargé des archives municipales et du patrimoine : sur rendez-vous à la mairie du Beffroi au 02 47 54 55 17 ou en mairie au 02 47 21 63 40 - m.ruggio@ville-tours.fr



TOURS NORD EST
Thierry Lecomte, adjoint de quartier, chargé de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle, des relations avec les établissements d'enseignement supérieur : sur rendez-vous à la mairie de Sainte-Radegonde au 02 47 21 63 43 ou en mairie au 02 47 21 64 29 - m.moulun@ville-tours.fr



TOURS CENTRE OUEST
Christine Blet, adjointe de quartier, chargée de l'éducation populaire, de la lecture publique et des tiers-lieux, en mairie sur rendez-vous au 02 47 21 63 40 - m.ruggio@ville-tours.fr



Christopher Sebaoun, conseiller municipal délégué à la Loire et au Cher, à la préservation du patrimoine et des ressources aquifères : sur rendez-vous en écrivant à c.sebaoun@ville-tours.fr



TOURS CENTRE EST
Anne Bluteau, adjointe de quartier, chargée de la prévention de la délinquance, des affaires militaires et protocolaires : en mairie sur rendez-vous au 02 47 21 63 40 - m.ruggio@ville-tours.fr



Anne Désiré, conseillère municipale déléguée à la démocratie permanente sur rendez-vous en écrivant à a.desire@ville-tours.fr



TOURS SUD
Florent Petit, adjoint de quartier, chargé des services publics de proximité et de l'accès aux biens communs : mairie annexe des Fontaines. Tél. 02 47 74 56 03 - mairie-dequartier@ville-tours.fr ou en mairie centrale sur rendez-vous au 02 47 21 64 29 - m.moulun@ville-tours.fr



Maxence Brand, conseiller municipal délégué auprès de Florent Petit, mairie annexe des Fontaines. Tél. 02 47 74 56 03 - mairie-dequartier@ville-tours.fr

TOURS NOUS RASSEMBLE

Précipitation et Brutalité : La Méthode Emmanuel Denis

Dans notre tribune de mai, nous dénoncions le « plan d'apaisement » imposé brutalement à Tours. Les difficultés se multiplient déjà, notamment sur le Boulevard Béranger. En juin, nous avons critiqué le tracé irrationnel du tramway, décidé à l'encontre des promesses de campagne et de la concertation publique de 2018.

Aujourd'hui, nous abordons le sujet du château du Plessis. Emmanuel Denis persiste dans sa méthode brutale et antidémocratique. La vente du Château du Plessis à La Riche a été annoncée par la presse, sans décision ni concertation préalable des conseils municipaux concernés.

Ce lieu historique, symbole de Tours comme capitale et ancien siège du pouvoir des Rois de France, mérite une discussion approfondie sur son avenir avant toute annonce. Une commission générale, réunissant tous les conseillers municipaux de Tours et de La Riche, est indispensable pour ramener un semblant de respect de la démocratie dans notre ville et aurait dû être convoquée avant cette communication.

Malgré nos rappels constants, cette méthode devient la norme. Ce n'est pas une manière acceptable d'exercer le pouvoir. Elle ternit l'image de la politique et nourrit la défiance croissante des citoyens envers leurs représentants. Nous ne tolérerons pas cette dérive et continuerons à nous battre pour que l'opposition et les habitants soient enfin respectés.

Christophe Bouchet, Marion Cabanne, Romain Brutinaud, Alexandra Schalk-Petitot

Pour joindre le groupe ou prendre rendez-vous :

groupe.toursnousrassemble@ville-tours.fr - 02 47 21 66 02
Tours nous rassemble, mairie de Tours, 1 à 3 rue des Minimes
facebook.com/Toursnousrassemble
twitter.com/ToursNRassemble
youtube.com/@toursnousrassemble

LES PROGRESSISTES

De Vélival et de la démocratie locale

Le plan d'« apaisement » du maire de Tours n'en finit pas de multiplier les conflits locaux. Vélorues d'Entraigues ou George Sand, piste rue Marceau, partout des riverains s'opposent à cette politique. Début juin, revenant sur un des premières mesures d'« apaisement », le Maire de Tours rencontrait les habitants du quartier des Deux Lions dans le cadre d'une réunion publique.

Il y a communiqué les résultats de l'enquête publique sur les aménagements de la rue James Watt et de l'avenue Jean Portalis. 1 800 personnes ont répondu à l'enquête et 75 % des répondants ont manifesté leur souhait d'un retour à la situation antérieure. 1 800 réponses, c'est un clair succès de participation : pouvait-on donc s'attendre à un rétablissement des précédentes conditions de circulation ?

Eh bien non. Seule la portion de l'avenue Jean Portalis dans le seul sens de l'entrée dans le quartier sera rétablie à la circulation. Devant ce déni manifeste de « co-construction des politiques publiques », il faudra que le Maire nous explique quelle place, autre que résiduelle, il entend accorder à la démocratie participative à Tours.

Benoist Pierre, Pierre Commandeur, Barbara Darnet-Malaquin

Pour joindre le groupe ou prendre rendez-vous :

groupe.lesprogressistes@ville-tours.fr

TOURS, MA VILLE

Le bilan culturel

Le bilan culturel de la municipalité est à l'image de la vente à la sauvette du château du Plessis-Lès-Tours, cadeau à la commune de la Riche avec à la clé une poignée de millions de travaux et des moyens à consacrer au projet culturel. La Métropole aurait permis de valoriser ce lieu historique et sa pérennité artistique. C'est là un recul de plus dans une politique patrimoniale et culturelle qui n'en finit pas d'osciller entre atermoiements et abandons.

Il en est ainsi de la Cité de la gastronomie, emblème arrêté dans son développement. Du côté artistique et culturel, le CCNT, remarquable Centre Chorégraphique National voit sa réinstallation amputée de la salle de diffusion promise. Des équipements vieillissants et fragilisés, comme la Bibliothèque centrale et le Grand Théâtre méritent meilleure fortune. Les cultures urbaines sont brandies en étendard, mais le festival des Inattendus s'est transformé en une méga-guinguette bis... Aucune ligne clairement articulée ne dessine une volonté culturelle ambitieuse. La richesse et la diversité de l'offre sont le fait des acteurs eux-mêmes. On est loin des promesses des cogitations citoyennes muées en une réalité inconsistante.

Mélanie Fortier, Affiwa Métreau, Céline Delagarde, Bertrand Rouzier

Pour joindre le groupe ou prendre rendez-vous :

groupe.toursmaville@ville-tours.fr
02 47 21 69 81

Facebook : <https://www.facebook.com/toursmavillegroupe/>

Twitter : @toursmavillegrp

Site web : <https://toursmaville.fr/>

AVEC VOUS POUR TOURS

Le Maire de Tours brade le patrimoine de la Ville selon ses envies

Alors que notre groupe l'avait interpellé à ce sujet lors du conseil municipal du 27 mai dernier, le Maire de Tours persiste dans la vente opaque et à bas prix des biens fonciers et immobiliers de la ville. Les cessions foncières et immobilières, surtout lorsqu'il s'agit de biens patrimoniaux ou emblématiques, doivent respecter 4 conditions : transparence, recherche du meilleur prix, choix du meilleur projet, équité entre les compétiteurs.

Nous avons appris par voie de presse que la ville de Tours vendait à la ville de La Riche le château de Plessis- lès-Tours. Comme c'est désormais la marque d'Emmanuel Denis, cette cession d'un bien patrimonial de notre ville n'a fait l'objet d'aucun débat au sein du conseil municipal, aucune délibération n'a été votée. La vente est présentée comme faite, alors que nul ne savait même que ce bien était réellement à vendre.

Quel est le projet de ce site majeur pour l'histoire de notre ville ?

Comment a été établi le prix surprenant de 500 000 euros ?

Ce château n'est pourtant pas un lieu banal. Il était la demeure favorite du roi Louis XI faisant de Tours la capitale du Royaume. Il est un joyau du patrimoine de la Ville de Tours et donc de toutes les Tourangelles et Tourangeaux.

Le Maire de Tours a encore une fois choisi la méthode expéditive de la vente fermée, à un prix très bas, sans débat, sans projet concerté et donne ainsi l'impression de se débarrasser à vil prix d'un patrimoine qui ne lui appartient pas alors qu'il devrait en être le gardien.

Groupe d'opposition « Avec Vous pour Tours » : Olivier LEBRETON, Cécile CHEVILLARD, Thibault COULON

Pour joindre le groupe ou prendre rendez-vous :

Contact : groupe.avecvouspourtours@ville-tours.fr

Facebook : Avec Vous pour Tours

Un été au Sanitas

une programmation
Tours sur Loire



juin - septembre

Friches Hallebardier - Rotonde

Spectacles

Cinéma - Sport

Guinguette - Ateliers

VILLE DE
TOURS

Découvrez toute la programmation sur tours.fr



tours.fr